

Les réactions
à Bromont et
le détail de
la votation

Page 2

La Voix de l'Est

VOL. 43 — NO 121

GRANBY, MARDI 7 NOVEMBRE 1978

Livraison domiciliaire \$1.50 par semaine
Semaine: 25 cents - Samedi: 40 cents

Du LSD pour
2,000,000
de doses
Page 3

Sainte-Scholastique Neuf ans et ça continue!

OTTAWA (PC) — Neuf ans après le début de la plus importante expropriation au Canada, quelque 600 résidents de Sainte-Scholastique ont manifesté hier sur la colline parlementaire à Ottawa pour obtenir les dédommagements auxquels ils estiment avoir droit.

Finalement, après avoir attendu près de deux heures dehors par un temps maussade et pluvieux, le ministre des Travaux publics, Judd Buchanan est sorti pour leur dire qu'il étudierait les demandes et y répondrait d'ici deux semaines.

"Je vais voir ce que je peux faire...", a-t-il d'abord dit. C'est alors que la foule lui a demandé de préciser quand il apporterait une réponse et M. Buchanan a indiqué que ce serait d'ici deux semaines.

Les expropriés ont promis qu'il reviendront à Ottawa s'ils n'obtiennent pas gain de cause et si le ministre ne répond pas dans les délais prévus.

Certains manifestants n'ont pas paru heureux du dénouement de la rencontre alors qu'ils ont noté qu'ils demandaient pourtant rien d'autre que l'application de la nouvelle loi sur l'expropriation.

Les expropriés réclament le versement d'une indemnité juste pour les locataires, le versement d'un intérêt de cinq pour cent et la reconnaissance du principe de l'équivalence raisonnable.

Ces principes ont été reconnus lors de l'expropriation de Pickering, soutient le comité alors qu'il y avait là quelque 17,000 acres en jeu contre 93,000 acres à Sainte-Scholastique.

"Deux poids deux mesures," ont scandé les manifestants, alors que le comité a écrit: "Les expropriés voient dans cette réponse d'Ottawa, une preuve que l'application de la justice est directement proportionnelle à la force que représente une province, le vote québécois apparaissant au Parti libéral automatiquement acquis".

Négociations avec Québec?

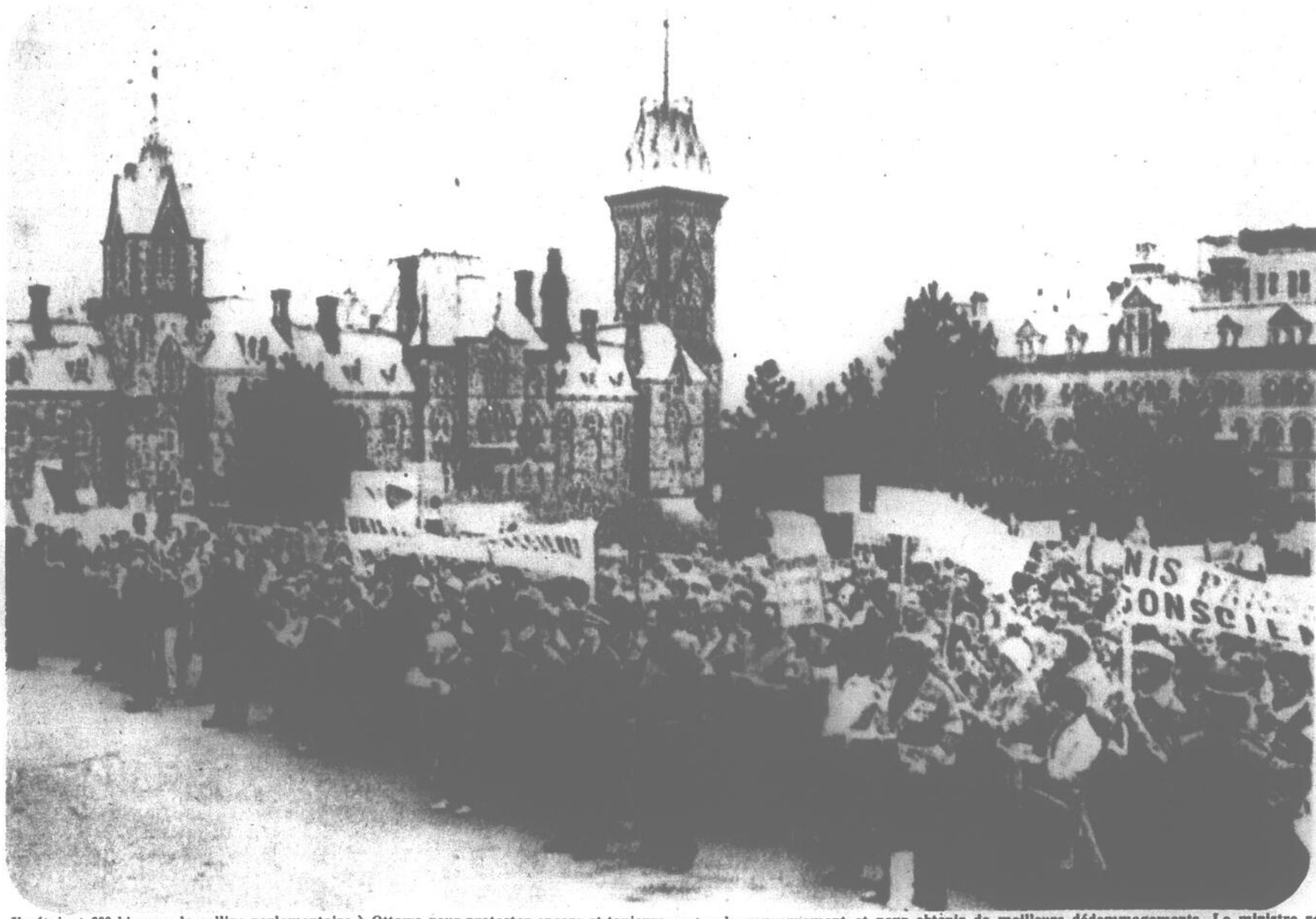
Selon Mme Rita Lafond du comité des résidents de Sainte-Scholastique, le règlement des problèmes découle directement de l'expropriation ne signifie pas la fin de tous les problèmes dans cette région.

"Il reste tout le problème de la récupération des terres" a-t-elle souligné. En effet, il reste environ 70,000 acres de terrain qui n'ont pas été utilisés pour l'aéroport de Mirabel.

Mme Lafond estime que le gouvernement du Québec, "devrait se tenir debout" et racheter ces terres du fédéral, puisqu'il s'agit de la protection des sols agricoles.

Lors d'un entretien à la suite de la manifestation, M. Francis Fox, qui est député de cette région (Argenteuil Deux Montagnes) a dit qu'il serait d'accord afin que le Québec rachète ces terres du fédéral. Il soutient cependant que le Québec devrait rembourser tous les frais d'expropriation au fédéral.

Selon le comité des expropriés tout cela pourrait être négocié.



Ils étaient 600 hier sur la colline parlementaire à Ottawa pour protester encore et toujours contre le gouvernement et pour obtenir de meilleurs dédommagements. Le ministre responsable leur a promis une réponse dans deux semaines.

L'environnement québécois peut causer plusieurs sortes de cancers

QUEBEC (PC) — L'environnement québécois est fortement pollué et il est susceptible d'engendrer plusieurs sortes de cancers.

Telle est la conclusion à laquelle arrive une étude du ministère des Affaires sociales, intitulée "Environnement et cancer", et qui vient d'être rendue publique.

L'étude a été menée en 1977 par le Service des études épidémiologiques, sous la direction de Robert Pampalon. "Des liens significatifs existent entre l'air de Montréal et les tumeurs des poumons, entre l'alimentation et le cancer du sein, entre l'état matrimonial des Québécoises et le cancer du col de l'utérus, entre le milieu de travail et l'angiosarcome du foie, entre le niveau socio-économique et les tumeurs de la trachée des bronches" conclut le document de 84 pages.

Les auteurs ont divisé ce qu'il est convenu d'appeler l'environnement en neuf secteurs et analysés pour chacun d'eux leur impact cancérogène.

Ces neuf secteurs, auxquels se rattache chacun un chapitre de l'étude, sont: l'air, l'eau, le sol, le climat, l'alimentation, le milieu thérapeutique, le milieu de travail, le milieu familial et le milieu social.

Air

Des chiffres compilés en 1974 par le Conseil économique du Canada-CEC—révèlent que Montréal est la ville la plus polluée au pays. 60 p.c. de la pollution de l'air vient de l'automobile, 20 p.c. des industries et 11 p.c. du chauffage.

Or cet air irrespirable est générateur du cancer du poumon, à cause de substances cancérogènes tels le benzo-pyrène.

D'autres endroits, comme dans les Cantons de l'Est, on a constaté que le fait de demeurer à proximité des mines d'amiante multipliait les risques de cancers de l'appareil respiratoire et du système digestif.

Quant à l'eau potable, l'étude révèle que plusieurs facteurs l'ont associée à la propagation de cancers: la dureté de l'eau, son taux de fluor, la présence d'hydrocarbures et sa radioactivité.

Certains chercheurs croient que la dureté de l'eau et la présence de fluor n'ont aucun lien avec l'apparition de cancers chez les consommateurs.

Il en va tout autrement cependant au sujet de l'eau qui contient une proportion d'hydrocarbures ou de produits radioactifs. Des recherches effectuées auprès de populations du Mississippi, qui boivent une eau où la teneur en hydrocarbure est très forte, indiquent une forte proportion de cancer du système gastro-intestinal et des voies urinaires.

De même, le taux de cancers des os était supérieur du tiers chez des sujets de l'Iowa et de l'Illinois consommant de l'eau exposée aux radiations, et notamment au radium 226.

Tabac

"La cigarette est la principale cause du cancer du poumon chez l'homme, affirme également l'étude. Plus une personne fume, plus elle a de chances de développer ce cancer."

Le problème est particulièrement aigu au Québec où chaque fumeur grille annuellement 10,190 cigarettes en 1974, contre 8,960 dix ans plus tôt.

Selon les chiffres du ministère des Affaires sociales, 55 p.c. des Québécois de plus de 18

ans sont des "fumeurs habituels" et ce pourcentage est de 36 p.c. chez les femmes.

Le goudron des cigarettes contient, entre autres substances cancérogènes, du benzo-pyrène, des nitrosamines et du bétanaphthylamine.

Sexe

Enfin, le document gouvernemental émet plusieurs hypothèses intéressantes en ce qui a trait aux relations entre le cancer et le sexe, ou la situation matrimoniale.

Des chiffres indiquent que "la mortalité par tumeur de l'appareil digestif a été plus élevée

chez les gens célibataires, veufs ou divorcés, que chez les personnes mariées".

On attribue cette différence au mode de vie beaucoup plus stressé des personnes seules.

Une seule exception à la règle de surmortalité des personnes seules: le cancer du col de l'utérus dont les taux de décès sont trois fois plus élevés chez les femmes mariées que chez les célibataires.

"Ce cancer est en effet très rare chez les religieuses mais par contre, plus récent chez les femmes ayant eu des relations sexuelles précoces ainsi que des partenaires multiples", conclut le document.

Ottawa-Québec

Guerre ouverte pour les pêcheries

QUEBEC (PC) — Les relations entre Québec et Ottawa en matière de pêcheries auraient maintenant atteint un état de guerre ouverte.

C'est du moins ce que rapportait, lundi, le quotidien québécois Le Soleil, en souli-

gnant que le ministre responsable des Pêches maritimes du Québec, M. Rodrigue Tremblay, ne participera pas, vendredi, à la conférence des ministres des Pêches, à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Au bureau du ministre

Tremblay un porte parole a cependant indiqué que ce dernier avait décommandé sa participation à la conférence parce qu'il doit assister, la même journée, à une importante rencontre qui réunira plusieurs membres du cabinet québécois.

Taux d'escompte: une hausse aux conséquences fâcheuses

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a reconnu hier aux Communautés que la plus récente hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada aura des répercussions fâcheuses sur l'économie canadienne à court terme.

M. Chrétien a noté en effet en Chambre que cette décision sera suivie "d'inconvénients économiques" qui devraient, selon lui, être de courte durée. Il a ajouté que la situation devrait revenir à la normale dès que la valeur du dollar canadien et américain se sera stabilisée.

Le ministre a expliqué que le Canada n'avait pas d'autre choix que de suivre la politique des États-Unis dans ce domaine en raison principalement de sa balance des paiements qui est largement déficitaire.

Les trois partis d'opposition ont demandé hier au ministre de justifier cette hausse qui porte le taux d'escompte à un niveau-record soit, à 10.75 pour cent.

Le gouvernement a annoncé par ailleurs que le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada de la série 1978-1979, datée du 1er novembre dernier, a été portée à 9.25 à 9.5 pour cent pour chacune des sept années venant à échéance en 1985.

le sourire matinal

Un vendeur de postes de télévision à un client:
— Oui, nous pouvons vous proposer des téléviseurs en couleurs d'un prix moins élevé. Quelle est la couleur qui vous intéresse?

— R.B.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42, Principale, Granby.
372-4014

La météo

Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 9. Mercredi: ensoleillé. Cantons de l'Est: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 8. Mercredi: ensoleillé.

PHARMIE ESCOMPTES
JEAN COUTU
168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6666

Ouvert tous les jours jusqu'à 22h. exc. sam. et dim. 21h.



Une victoire écrasante

C'est à cette équipe de candidats que les citoyens de Waterloo ont confié la tâche de présider les destinées de la ville au cours des quatre prochaines années. Dans l'ordre habituel: MM. William Pelletier, Gérald Vary, André Bélanger et David Reed, conseillers du quartier nord; le nouveau

maire, M. Maurice Dupuis; MM. David Edwards, Jacques Désautels, Marcel Côté et Jules Tranchemontagne, conseillers du quartier sud. Autres informations en page 5.

La cohésion s'installe à l'hôtel de ville de Bromont

Une analyse de Jacqueline de Bruycker

BROMONT — Les citoyens bromontois ont consacré, dimanche, la victoire d'une équipe, d'une organisation bien rodée, sonnant le glas de la défaite pour les candidats indépendants, qui s'étaient présentés dans la lutte électorale pour offrir à la population une alternative, un choix.

Comme quoi, les élections se suivent, mais ne se ressemblent guère à Bromont comme partout ailleurs. En effet, il y a à peine dix-huit mois, les Bromontois ont dit non à toute idée d'équipe, de groupe, portant à la tête de leur ville un conseil des plus hétérogènes, composé de représentants venant des différentes factions politiques en lice à l'époque.

Les personnes qui se retrouvent, aujourd'hui, à la table du conseil municipal de Bromont, s'étaient toutes ralliées au candidat à la mairie Pierre Jacob, et ce, avant la tenue du scrutin. Elles étaient clairement

identifiées comme membres de l'équipe de "l'homogénéité, de la solidarité" que M. Jacob voulait installer à l'hôtel de ville.

Les pamphlets publicitaires présentaient le candidat à l'échevinage, MM. Lacombe, Trudeau et Tarte, et les trois conseillers élus, dimanche dernier, par acclamation, n'avaient pas, eux non plus, caché de quel côté allaient leur sympathie, leur support comme leur vote.

Quant aux programmes électoraux soumis par les membres de cette équipe, ils reprenaient des points précis contenus dans le dépliant de M. Pierre Jacob: refaire l'image de Bromont, réduire les dépenses sans nuire aux services offerts à la population, développer les secteurs industriel et résidentiel, rétablir les contacts avec Québec et Ottawa... les objectifs étaient donc les mêmes, ce qui présentait une image homogène, uniformisée, modérée, rassurante même.

Et comme on n'a guère parlé des moyens à utiliser pour atteindre ces objectifs, la population s'est montrée plus sensible encore à l'appel à la solidarité, lancé par le candidat Jacob, à l'issue de la campagne électorale, d'autant que cette même population, après les différents soubresauts qu'elle a vécus depuis

deux ans, a, avant toute chose, besoin d'être rassurée sur son avenir en tant que collectivité.

Comment s'étonner dès lors que les électeurs de l'électorat ont allé majoritairement à l'équipe Jacob? Comment s'étonner que la population ait décidé de faire front derrière une équipe dont les membres paraissent solidement liés entre eux en plus de partager les mêmes idées?

L'administration Leboeuf n'a pas eu la tâche facile, peut-être est-ce aussi pour éviter qu'une répétition des déchirements dramatiques que le conseil précédent a connus que la population a choisi de donner sa chance à une équipe et non plus à des hommes. D'autant que ce n'est pas avant longtemps que les citoyens bromontois prendront enfin conscience de tout le travail qui a été effectué au cours des 18 derniers mois, et si aujourd'hui, on parle d'une renaissance possible de la ville de Bromont, c'est parce que l'administration Leboeuf en a jeté les bases, au terme d'un cheminement pleinement démocratique, mais combien ardu.

Et puis, ne dit-on pas, non plus, que les réactions de l'électorat ont semblé à un mouvement de balancier: un jour, d'un côté, le lendemain, de l'autre côté.

Quoi qu'il en soit, les citoyens bromontois ont choisi l'équipe de l'homogénéité, c'est un choix clair, non équivoque, qui devrait permettre au conseil en place d'aller de l'avant. Mais ce même conseil ne devra pas perdre de vue que près d'un quart de la population disposant du droit de vote a marqué son opposition à l'équipe Jacob, préférant accorder ses suffrages aux candidats indépendants. Un quart de la population qui n'a aucun représentant à la table du conseil.

Aussi si la préparation du budget 1979 constituera la première épreuve de taille à laquelle le conseil sera confronté, il devra, dans le même temps, relever un autre défi, celui de rallier à lui tous les citoyens, toutes les forces vives des Bromontois. A l'instar du conseil, la population devra, elle aussi, faire preuve de solidarité.

Vote

Dimanche soir, M. Pierre Jacob a remporté la victoire par une majorité de 255 voix, le maire Robert Leboeuf avait acquis, quant à lui, une avance de 479 voix sur son adversaire, en avril 1977.

Il remporte la victoire dans sept des huit bureaux de vote. En effet M. Robert Marquis est vainqueur d'une seule voix au bureau No 8, soit le secteur

M. Roger Leboeuf avait vu fondre sa majorité à Adamsville.

Il y a là certainement matière à enseignement d'autant que ce même secteur d'Adamsville dispose d'une sur-représentation au niveau de l'échevinage et que ses trois représentants élus n'ont connu aucune opposition.

Au siège No 2, M. Léopold Lacombe est majoritaire dans les huit bureaux de vote, cependant son adversaire Peter Ohrt lui a fait une lutte des plus serrées dans trois secteurs, celui de la Montagne (58 voix contre 57 à M. Peter Ohrt), celui du secteur Chamby (84 voix comparativement à 76 voix) et celui du secteur Adamsville extérieure (82 voix contre 79 voix). La majorité de M. Léopold Lacombe est de 195 voix.

Au siège No 4, M. Louis Trudeau est lui aussi majoritaire dans les huit bureaux de vote, enregistrant une avance plus que confortable de 249 voix. Jamais le conseiller sortant, M. Moe Levin ne s'est révéillé une menace précise pour M. Louis Trudeau, dont les avances varient de 19 à 56 voix.

Au siège No 6, M. Jean-Guy Tarte, le plus jeune des candidats en présence se décroche l'imposante majorité de 482 voix sur adversaire Jean-Jacques Boisvert. L'enregistre des majorités allant jusqu'à 83 voix au bureau de vote No 5 c'est-à-dire le secteur du Lac, cependant ces majorités se réduisent dans le secteur Adamsville, à 38 voix par exemple au bureau de vote No 8 soit le secteur Adamsville extérieure.

Il est à remarquer que M. Jean-Guy Tarte a recueilli plus de voix qu'aucun autre candidat, y compris le maire Pierre Jacob.

Sans minimiser la valeur intrinsèque de M. Tarte, il est tout aussi évident que la victoire qu'il a remportée est principalement l'expression d'un vote négatif à l'égard de son opposant, M. Jean-Jacques Boisvert, qui on s'en souviendra, avait préconisé comme moyen de sauver Bromont la mise en tutelle de la ville. Les explications fournies antérieurement par M. Boisvert ne semblent pas avoir été comprises par la population qui a préféré son adversaire, M. Jean-Guy Tarte.

Malgré quelques réticences du secteur Adamsville à "embrasser" derrière l'équipe Jacob c'est en effet là que l'équipe enregistre ses majorités les plus faibles - c'est toute la ville de Bromont qui a contribué à l'élection de cette équipe. C'est ainsi que M. Pierre Jacob et ses trois équipiers se retrouvent à la table du conseil, confortablement installés en outre.

A la tête d'un conseil homogène, disposant de la confiance de l'électorat, M. Pierre Jacob aura les cuées franches pour aller de l'avant, pour redonner ce fameux second souffle à la ville de Bromont.

Mais comme chaque médaille a son revers, la population attendra beaucoup de celui à qui elle vient de témoigner un support aussi tangible et qui lui a promis des lendemains meilleurs. Car les peuples n'ont pas la mémoire aussi courte qu'on veut bien le croire.



Vainqueurs ou vaincus, on ne saurait le dire d'après les figures de ces candidats. Il faut dire que l'absence de "timing", M. Jacob a quelque peu raté son entrée au Centre culturel, ce qui n'a pas permis à ses partisans de lui faire l'entrée triomphale qu'il revenait. M. Jacob a alors adressé quelques mots à la foule, entouré de MM. Norman Grégoire, Louis Trudeau, Robert Marquis, Léopold Lacombe et Jean-Guy Tarte.

La dinde à la hausse

TORONTO (PC) — L'Ontario Turkey Producers' Marketing Board a prévenu les consommateurs, lundi, qu'ils devaient s'attendre à des hausses de prix de la dinde à l'occasion de Noël.

M. George Gray, gérant de la mise en marché de l'OTPMB, a prédit que le prix allait grimper jusqu'à \$1.20 la livre.

M. Bruce McLellan, gérant de la mise en marché de la United Cooperative de Petersburg, a expliqué pour sa part que la principale raison de la hausse des prix était l'accroissement de la demande.

"C'est la demande, a-t-il dit. Purement et simplement."

L'accroissement de la demande provient de la hausse des prix du bœuf, qui a incité les consommateurs à recourir à d'autres viandes.

Il y a également comme raisons la hausse du prix des aliments pour dindes et la hausse de l'intérêt bancaire.

Adamsville à l'exception cependant du village proprement dit.

La marge de majorité de M. Pierre Jacob varie de 56 voix à 9 voix, ce qui correspond respectivement au bureau de vote No 5 soit le secteur du Lac Bromont et au bureau de vote No 1 c'est-à-dire la rue Shefford.

Le maire Jacob aura, lui aussi, à prendre en considération que les secteurs Adamsville ne lui a pas donné un appui aussi éclatant que celui fourni, par exemple, par les secteurs de la Montagne, du Lac, du mont Gale. Déjà en 1977,

Bureau de scrutin	Jacob Pierre	Marquis Robert	Lacombe Léopold	Ohrt Peter	Levin Moe	Trudeau Louis	Boisvert J.-Jacques	Tarte Jean-Guy
MAIRIE	SIEGE NO 2	SIEGE NO 4	SIEGE NO 6					
1	82	73	89	58	63	85	52	103
2	95	55	85	60	57	87	34	110
3	80	34	58	57	46	67	33	81
4	99	64	84	76	68	92	43	113
5	95	39	89	48	45	90	26	109
6	106	56	99	54	49	105	46	115
7	89	69	96	55	63	87	53	100
8	83	84	82	79	65	92	61	99
T	729	474	682	487	456	705	348	830

"J'ai fait mon devoir"

--Robert Marquis

BROMONT (JdB) — "J'ai fait mon devoir, j'ai fait ce que j'estimais devoir faire, et la population a choisi, pour sa part, un conseil qui répondait à ses vœux. C'est bien comme ça, il n'y a pas à y revenir."

Pour le candidat à la mairie Robert Marquis, le verdict rendu par les électeurs met un terme final à la campagne électorale, c'est un verdict clair, précis qu'il accepte avec dignité comme étant l'expression de la volonté populaire, il ne sert, dès lors, à rien de disséquer les conséquences que pourrait avoir à court ou à long terme, un tel verdict: "La population a choisi les hommes qu'elle voulait, un point c'est tout."

M. Robert Marquis considère que le taux de participation aurait pu être un peu plus élevé qu'il ne l'a été, et dans cette même perspective, il souhaite que la population toute entière continue à s'intéresser à la chose publique, qu'elle participe de façon active à l'administration de sa ville, comme elle l'a fait au cours des 18 derniers mois.

Quant à lui, il a l'intention de suivre de très près l'activité municipale, car après avoir travaillé pendant plus d'un an à la table du conseil municipal, son intérêt pour la chose muni-

cipale est profond et réel, et ce n'est, certes pas, le résultat du scrutin de dimanche soir, qui entamera ou amenuisera cet intérêt. D'autant qu'à l'instar des autres candidats M. Robert Marquis considère que le nouveau terme de quatre

ans qui vient de débiter sera des plus déterminants pour tous les citoyens de Bromont. Et le travail ne manquera certainement pas.

M. Marquis souligne, enfin, que l'expérience qu'il

vient de vivre a été enrichissante et fructueuse au point de vue humain. "J'ai gagné beaucoup", ajoute-t-il tout en soulignant que tout ce qu'il a fait ou dit au cours de la campagne électorale, il serait prêt à le refaire ou à le redire.

MM. Ohrt et Levin

"La population avait un choix à faire, elle l'a exprimé"

BROMONT (JdB) — "En offrant un choix à la population bromontoise, nous avons contribué à faire sortir le vote, à augmenter l'intérêt des électeurs vis-à-vis l'administration municipale, et dans cette optique, nous avons atteint l'objectif que nous nous étions fixés."

C'est avec beaucoup de lucidité et sans la moindre amertume que M. Peter Ohrt a commenté les résultats du scrutin, qui s'est tenu dimanche, à Bromont. Comme M. Moe Levin, qui, lui aussi, a subi la défaite, M. Ohrt avait décidé de s'engager dans la campagne électorale afin d'offrir une alternative valable à l'équipe dirigée par M. Pierre Jacob, et par là même amener la popula-

tion à amorcer un débat de fond sur son avenir.

Le débat de fond n'a pas eu lieu, mais les électeurs ont, quand même eu à s'interroger sur le choix de leurs futurs administrateurs, ce que voulaient, fondamentalement, MM. Ohrt et Levin.

M. Ohrt relève le pourcentage assez élevé de citoyens qui se sont prévalus de leur droit de vote (soit 57.7%), ce qui démontre, d'après lui, un intérêt évident de la population à la chose publique, "et c'est indispensable", ajoute-t-il, considérant que les quatre prochaines années seront vraiment capitales pour l'avenir de Bromont."

M. Ohrt respecte le choix du peuple bromontois, il a opté pour une administra-

tion unidirectionnelle, et il l'a fait, semble-t-il, en connaissance de cause et en toute liberté, puisqu'il s'agit d'un choix et qui plus est, clairement exprimé. La population s'est ralliée à un type de conseil municipal. Ce choix, M. Peter Ohrt l'accepte, mais cependant, il ajoute que la défaite qu'il vient de connaître ne signifie nullement qu'il a l'intention de se effacer de la vie publique.

Au contraire, MM. Ohrt et Levin, conscients de l'enjeu des prochaines années, n'ont pas le désir de rester des témoins passifs, ni de fuir leurs responsabilités de citoyens à parts entières. Ils resteront présents peut-être pas sur la scène, mais, certainement dans les coulisses.

La partie qui s'engage est trop importante pour l'avenir de Bromont pour qu'ils la suivent avec des yeux de simples spectateurs. Et c'est ce même principe de démocratie qui demain les guidera encore, après les avoir entraînés dans la campagne électorale.

32^{ème} ANNIVERSAIRE

20% DE RABAIS

SUR TOUTES NOS FOURRURES

Vous ne vous y trompez pas LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RIVE SUD

NOTRE SPECIALITE EST LE VISON
dans toute la gamme de couleurs

"C'est important"
Atelier sur place avec travail de professionnels.
Dessinateur diplômé.
Minutieux service après-vente.

Laflamme FOURRURE INC.
328 Principale Granby
Tél. 378-8484

L'ALLIAGE
Plaza Granby
présente

de MARDI à DIMANCHE
7 au 12 novembre inclusivement

CHASITY

HEAVY ROCK
Bienvenue à tous

Pour vous, messieurs et jeunes hommes, un vaste assortiment d'habits et de vestons sport sont à votre portée

Tout pour l'homme élégant.

LE PLUS VASTE DEPARTEMENT D'HABITS "PRETS-A-PORTER" EN VILLE

Altérations gratuites

Mercerie JOS LAMOUREUX
"Le Centre du Pantalon et du Col"

STATIONNEMENT FACILE
149 LAURIER - GRANBY - 372-8243

ATTENTION!
Couvrez-sièges sur mesure
DIRECTEMENT du manufacturier et
INSTALLÉS par
HORNER AUTO SEAT
73 Martin Granby
372-4940

Si tu veux boire, c'est ton affaire.

Si tu veux cesser, on peut t'aider.

378-6140
243-5516

Le laboratoire clandestin de LSD découvert à Eastman

Possibilité de faire deux millions de dose

GRANBY — L'enquête préliminaire des deux individus qui avaient été arrêtés le 18 août dernier suite à la découverte d'un laboratoire clandestin près du Lac Bonnalay, à Eastman, se poursuivra le 20 novembre prochain, ceci afin de permettre à la défense de déterminer si elle aura des témoins à faire entendre dans le cadre de l'examen volontaire à laquelle ont été cités, hier, Peter Bradley et Bradford Nicol.

Ils ont pu toutefois reprendre leur liberté moyennant le respect de plusieurs conditions, donc celle de ne pas communiquer ensemble en dehors de la présence de leurs avocats.

Enquête

D'abord prévue pour le 8 septembre, cette enquête s'est finalement tenue, hier, au Palais de justice de Granby, où une salle d'audience avait été réservée à cette fin pour plusieurs jours, les procureurs des accusés ayant prévu que la procédure serait de longue durée.

Mais, contrairement aux prévisions, elle a été passablement écourtée suite à la décision de Me Steven Goldenberg, le représentant de Bradley et de Nicol, de faire plusieurs admissions au niveau de la preuve présentée par le procureur de la couronne dans cette cause, Me Jacques Letellier.

Il faut cependant mentionner qu'avant le début de

l'enquête préliminaire, la poursuite a quelque peu modifié le contenu des actes d'accusation qui avaient été portés contre les deux Montréalais lors de leur comparution, le 21 août dernier.

On se rappellera qu'à cette occasion, ils avaient tous les deux été accusés de complot dans le but de faire le trafic et d'avoir trafiqué une drogue d'usage restreint, puis d'avoir tenté de commettre un acte criminel selon les dispositions de l'article 421, paragraphe b, du Code criminel.

Ainsi, dans le but d'accélérer les procédures, la poursuite a établi un dossier commun réunissant deux chefs d'accusation contre les deux individus: complot pour trafic de drogue d'usage restreint (LSD) et de trafic de diéthylamide de l'acide lysergique (LSD). De cette façon, Bradley et Nicol ont pu subir une enquête préliminaire commune.

Suite à la production d'une série de photos montrant le lieu d'emplacement de la roulotte qui avait été transformée en laboratoire, l'intérieur de la roulotte, etc., la défense a fait plusieurs admissions en regard de la preuve présentée par Me Letellier.

Me Goldenberg a ainsi admis que ses clients s'étaient rendus sans permission sur un terrain privé situé près du Lac Bonnalay et qu'ils y avaient été arrêtés par des policiers de la Gendarmerie Royale du Canada, le 18 août dernier.

Quant au contenu de la preuve de la poursuite, il a été mentionné par le responsable du poste de la GRC de Granby, le caporal Mark Bourque, que, le 10 août dernier, des agents de Montréal suivaient une roulotte suspecte provenant de Ville St-Pierre, et ce en vue d'une surveillance. Cette surveillance devait éventuellement conduire à l'arrestation des deux individus.

Pour sa part, un chimiste du ministère de la Santé, M. Guy Bernard, a indiqué au juge Guy Genest qu'il y avait à l'intérieur de la roulotte suffisamment de produits chimiques pour fabriquer ou produire deux millions de doses de LSD. Il a de plus expliqué le procédé de fabrication de cette drogue.

Enfin, deux agents de la GRC de Montréal, les constables Greg Bell et Steve Klymkiw, qui avaient eu pour tâche, le 10 août dernier, de surveiller le déplacement de la roulotte qui était tirée par un véhicule de marque Blazer, sont venus raconter l'un à la suite de l'autre que le laboratoire mobile avait été acheminé à Eastman via l'autoroute des Cantons de l'est jusqu'à Eastman. Le Blazer était conduit par Peter Bradley et le véhicule de marque Camaro qui le suivait par Bradford Nicol.

Enfin, la défense a admis que les empreintes digitales prélevées sur différents objets à l'intérieur de la roulotte, et plus particulièrement sur cinq "bêchers" et sur un entonnoir, étaient celles des accusés et qu'elle avaient été

comparées avec leurs empreintes prises au moment de leur arrestation.

Examen

Après que Me Letellier eut déclaré sa preuve close, le procureur de Bradley et Nicol demanda et obtint une remise au 20 septembre. Il a expliqué à la Cour qu'il devait faire entendre des témoins lors de l'examen volontaire des accusés.

Conditions

Enfin, après entente entre les deux procureurs, il a été décidé par le juge Genest que les conditions de remise en liberté des deux accusés allaient être les mêmes que celles imposées lors de leur libération le 25 août dernier, à l'exception de deux d'entre elles.

Ainsi, ils ne seront pas obligés de demeurer à leur domicile entre minuit et six heures le matin et ils pourront venir dans le district de Bedford.

Par contre, il leur est défendu de quitter le Canada, d'être en contact avec des personnes détenant un dossier judiciaire ou des personnes qui vendent, fabriquent ou utilisent des drogues et de demander un nouveau passeport.

Le tribunal leur a également demandé de demeurer à la même adresse et de ne pas en changer à moins d'une autorisation de la Cour et de continuer à se rapporter à tous les 14 jours à la GRC de Montréal.

Un traitement plus humain pour les victimes de viol

Par Gérard Tremblay

GRANBY — "Il faut éviter que les suites d'un assaut sexuel grave ne provoquent un traumatisme plus grand que l'assaut lui-même, pour la personne qui en a été la victime". Ainsi s'exprimait le docteur Robert Norton, alors qu'il rencontrait lundi l'état major de la Sûreté municipale de Granby. Le docteur Norton, un omnipraticien qui, avec le docteur Suzanne Dionne, a son bureau à la clinique Denison, située au 192 rue Denison ouest, a assuré les policiers de sa plus entière collaboration dans la façon de traiter les assauts sexuels, particulièrement les viols et il n'a pas hésité à dire que nombre de médecins de Granby en feraient autant. "Une bonne façon de procéder, dit-il, et une collaboration positive entre les forces de l'ordre et les médecins dans ce domaine devraient éviter des conséquences malheureuses pour tout le monde."

Cette rencontre, souhaitée par les dirigeants de la Sûreté municipale, visait à éliminer certaines difficultés rencontrées, dissiper la confusion concernant les assauts sexuels et fournir aux policiers certains renseignements propres à assurer une action aussi efficace que positive dans des circonstances déjà pénibles en elles-mêmes. Ainsi, M. Bernard J. Latour, directeur de la Sûreté municipale, a rappelé le cas d'une personne qui, à la suite d'une plainte pour viol, avait été conduite au Centre hospitalier de Granby, avant d'être transférée au CHU de Sherbrooke pour se retrouver finalement à l'institut médico-légal de Montréal.

Il faut dire que la situation est des plus pénibles pour la victime d'un viol: en plus du traumatisme de l'acte lui-même, il lui faut souvent affronter la réprobation de sa famille, particulièrement dans le cas d'une jeune fille, sans compter l'effacement que provoque aussi l'éventualité de devoir se présenter en Cour dans le cas d'une poursuite contre un présumé agresseur. Du côté des médecins, par ailleurs, le docteur Norton a indiqué que nombre d'entre eux souhaitent éviter de "toucher" à ces cas, à cause justement de la nécessité pour eux de témoigner en Cour. "En soi, a-t-il déclaré, une plainte pour viol n'est pas un symptôme, mais une plainte dont la preuve doit être faite par la justice."

Pas de panique

Pour le docteur Norton, il n'y a pas urgence à procéder à un examen médical dans les heures qui suivent, à moins qu'il soit évident qu'il y a eu violence et que des soins physiques immédiats sont requis. Selon lui, pour les besoins de l'enquête

te policière, l'examen médical peut facilement attendre que la patiente ait eu quelques heures pour se détendre et reprendre ses esprits, dans la mesure où la

victime prend les précautions voulues pour éviter de faire disparaître les indices possibles.

Selon le médecin, il se-

rait souvent à propos, surtout dans le cas des jeunes, d'avoir recours aux services d'un travailleur social, ce qui permettrait d'éviter la fixation d'un traumatisme qui la suivrait durant des années par la suite. Enfin, le docteur Norton estime qu'il serait préférable, dans la mesure du possible, que la victime d'un viol soit conduite au cabinet d'un médecin, plutôt qu'à la salle d'urgence de l'hôpital, où son arrivée avec les policiers risque d'augmenter encore son traumatisme,

face aux autres patients qui peuvent attendre à la salle d'urgence.

Selon les statistiques de la Sûreté municipale de Granby, six plaintes pour viol ont été signalées depuis le début de l'année. Le docteur Norton a émis à ce sujet l'hypothèse que le nombre de viols effectivement commis est supérieur à ce nombre, ce qui confirme la possibilité que plusieurs victimes, pour une raison ou pour une autre, n'osent pas porter plainte dans de tels cas.



(Photo C-Line Jobin)

Dans les cas de viols, le docteur Robert Norton tient à faire une distinction très nette entre l'examen médical dont le but est d'aider la victime devant la loi et la cueillette de preuves par les policiers, preuves qui vont aider à établir les circonstances et la commission du délit. De gauche à droite, M. Bernard J. Latour, directeur de la Sûreté municipale de Granby, le docteur Norton, le lieutenant-détective Armand Guertin et le sergent-détective Jean-Paul Gaucher.

Coup d'oeil

Bourses d'études

GRANBY — Suite à la grève des postes, le conseil de la Corporation des infirmières et infirmiers de la région Saint-Jean-Valleyfield-Granby informe ses membres que toutes demandes de bourses d'études, pour l'automne 1978, doivent être remises sans faute avant le 15 novembre. Ces demandes doivent être adressées à Mlle Louise Caubette, vice-présidente, 300, rue Reynolds, Granby, tél.: 378-3061, ou encore au Centre Hospitalier de Granby. De plus, les demandes doivent être présentées sur les formules spéciales, préparées à cette fin.

Sur la rue Paré...

GRANBY — L'Unité Dorémy de Granby est située au 83-B de la rue Paré, et non sur la rue Centre, comme il a été écrit dans un coup d'oeil précédent. Rappelons que ce centre de prévention de l'alcoolisme invite tous les intéressés à venir prendre un café, tut en causant avec les bénévoles qui s'y trouvent, en après-midi et en soirée.

Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle

GRANBY — Les Filles d'Isabelle de Granby tiennent leur assemblée mensuelle aujourd'hui même, à 20 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb. A noter que Mme Johanne Beaugrand, une spécialiste dans les soins à apporter au cuir chevelu, participera à la réunion.



Second-lieutenant

M. Michel Carter, de Granby, second-lieutenant des forces armées canadiennes, a récemment complété son entraînement au pilotage, à la base des Forces canadiennes de Moose Jaw, en Saskatchewan. Il a reçu ses ailes lors de la parade de graduation, des mains du colonel G. Brennan, commandant de la base Portage La Prairie, Manitoba. Le second-lieutenant Carter se rendra maintenant à la base Cold Lake, en Alberta, afin de poursuivre son entraînement sur l'avion de haute performance CF-5.

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

	3	13	18	26	34	35
6 SUR 6	6	9	1	253,140.80		
5 SUR 6	9	1	1,179.10			
4 SUR 6	4059	79.80				
5 SUR 6 +	3	25,940.70				
						23

L'alimentation et le contenu des programmes

Deux priorités à la Régionale

GRANBY (LL) — Le développement de saines habitudes alimentaires ainsi que la spécification du contenu des programmes d'enseignement, constituent les deux premières priorités des écoles et des Services éducatifs de la Commission scolaire régionale Meilleur pour 1978-79.

C'est ce qui ressort d'un document retraçant les objectifs prioritaires des services éducatifs.

L'amélioration des conditions d'alimentation dans les écoles secondaires est un travail qui a déjà été entrepris l'an dernier par l'adoption d'une politique alimentaire pour toutes les écoles de la Régionale.

Selon le document que viennent de publier les services éducatifs, on s'attachera cette année à effectuer une étude critique des services offerts par les cafétérias.

Mais on ne s'en tiendra pas là puisqu'on veut également prendre les moyens nécessaires pour faire respecter les normes diététiques adoptées par la Régionale Meilleur en ce qui concerne les menus offerts aux élèves.

Quant aux précisions à apporter au contenu des divers programmes d'enseignement, il s'agit aussi d'une priorité déjà identifiée par la Régionale Meilleur.

Il s'agira, entre autres, cette année, de mettre l'accent sur la vérification des contenus et sur l'évaluation en fin d'étape, pour ce qui est des programmes dont les contenus sont déjà spécifiés et gradués ou en voie de l'être.

Autres priorités
La Commission scolaire

régionale Meilleur entend également dispenser, dès la première année du secondaire et par tous les professeurs, les notions de base de la méthodologie du travail, méthodologie dont on veut exiger l'application dans les travaux quotidiens.

La Régionale veut également poursuivre les efforts amorcés depuis quelques années au niveau de l'encadrement des étudiants.

Elle le stipule clairement dans les objectifs prioritaires des services éducatifs et des écoles: "Qu'une formule d'encadrement propre à favoriser les besoins du domaine affectif soit développée dans chaque école avec la participation de tout le personnel".

Priorités nouvelles

La Régionale Meilleur a

inclus pour 1978-79 deux nouvelles priorités au niveau des objectifs poursuivis par les écoles et les services.

D'une part, on désire que les éducateurs actualisent leurs croyances religieuses par une participation intensive à la vie chrétienne de leur école.

Les services éducatifs visent aussi une participation plus grande des directions d'écoles et des parents. On pense que ces derniers pourraient d'abord être informés des projets des écoles au niveau de la cathédrale, puis ils pourraient être invités à apporter leur collaboration au foyer.

D'autre part, la CSRM visera, en 1978-79, à favoriser l'intégration des services aux travailleurs (placement et main-d'oeuvre) en milieu scolaire.

Il ne s'agit toutefois pas

de quelque chose de complètement nouveau pour les écoles de la Régionale puisqu'on sait que les services de main-d'oeuvre, notamment, participent

déjà à certains projets au niveau de la clientèle étudiante du secondaire, et plus particulièrement en ce qui concerne les élèves du cours professionnel.

Il s'agira donc d'approfondir cet espace.

Encouragez nos annonceurs

EAU POTABLE:

Utiliser sans abuser

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

CINEMA PALACE

SAINT PIERRE

LE CONVOI

LES PIRATES DU METRO

GAGNÉ, & GUAY

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L.
Alain Guay, LL.L.
Membres de l'Alde Juridique

331 Principale
(514) 372-2377
GRANBY

A SOIR ON VIRE... 14 ANS

UN SUPER DERBY DE VIOLENCE

BRUTAL CRUEL MEURTRE LA VIOLENCE LEGALISEE

8 FILMS

DECHAÎNES DE LA ROUTE

SPORT MORT

Cinéma LE PLAZA

tous les soirs 7 h 00
Dimanche 1 h 00 et 7 h 00

Les FORD '79
seront en montre toute la semaine

GALERIES DE GRANBY

AUTORAMA FORD
GRANBY - TEL. 378-4636

Toutes les personnes qui laisseront leur nom à l'un de nos représentants auront une chance de gagner un téléviseur de 14 pouces.

éditorial

Du sang neuf à l'hôtel de ville de Waterloo

Les contribuables de Waterloo voulaient du sang neuf à l'hôtel de ville. Aussi, l'équipe de Maurice Dupuis a-t-elle tout raté aux élections municipales de dimanche. Oh notera aussi que c'est avec une confortable majorité que chacun des candidats fut élu et que la population, dans l'ensemble, a manifesté pas mal d'intérêt puisque, suivant les sièges, elle a voté dans une proportion allant de 63 à 78% pour une moyenne de 71,4%.

La défaite du conseil sortant n'était pas imprévisible. Nous affirmons jeudi dernier que Waterloo fut le théâtre de tellement de tiraillements et d'événements négatifs, depuis le début de la décennie, que les bons coups de l'administration Paul-André Roy ne perçaient pas facilement.

Ce qui surprend le plus, c'est que le balayage ait été complet, indiscutable. Il faut croire que la population a jugé en bloc le conseil sortant, qu'elle l'a trouvé trop lent ou incapable d'agir, qu'elle a surtout retenu ce qu'il n'a pas fait pour enfin donner la chance à une nouvelle administration de tenter de faire mieux.

Mais elle a probablement aussi mor- du à l'appât du renouveau promis par le candidat Dupuis qui a déjà siégé à l'hôtel de ville de Waterloo de même que deux des conseillers élus dimanche. Le nouveau maire est entouré de collègues qui ont fait leur marque et

qui appartiennent à différents milieux. Il importe donc, de façon à ne pas décevoir les contribuables, que le nouveau conseil s'attèle immédiatement à la tâche et qu'il applique, dans la mesure du possible, les mesures qui s'imposent pour régler les différents problèmes et relancer la ville des champignons.

Les principaux problèmes de la ville sont déjà connus. Ce sont les solutions qui ne sont pas faciles à concevoir et à appliquer. Et sur ce, comme on a pu le constater au cours de la campagne qui a pris fin dimanche avec l'élection du nouveau conseil, il n'y a pas de programme bien précis. Les élus, aussi bien que ceux qui furent défaits, n'ont livré que des généralités en soulignant leur bonne volonté. Or, cela ne suffit pas.

Faut-il encore une fois rappeler que Waterloo a ses problèmes financiers et qu'au plan du développement résidentiel, commercial et industriel, cette ville vit seule dans l'ombre de Granby, ce qui ne l'avantage pas toujours.

Le nouveau conseil devra conséquemment faire preuve de dynamisme, d'initiative et d'ingéniosité surtout s'il veut passer à travers les difficultés qui ont valu la défaite à l'équipe du maire Paul-André Roy. Il a quatre ans pour prouver que Waterloo peut faire autre chose que végéter.

Valère Audy

Mitterrand ne veut pas dicter de choix

MONTREAL (PC) — Le secrétaire du Parti socialiste français, M. François Mitterrand, estime "qu'il n'appartient pas à un homme politique étranger de trancher les choix qui se présentent au Québec et au Canada".

L'homme politique français a donné une conférence de presse à l'aéroport de Dorval avant de quitter Montréal pour Vancouver où se déroule le 14e congrès de l'Internationale socialiste.

Cette brève rencontre avec les journalistes a permis à M. Mitterrand de réaffirmer l'originalité de ce "rameau très vivant de la culture française" et de constater que les liens "se renforcent de jour en jour entre la France et le Québec".

Toutefois, le Parti socialiste "partisan des droits nationaux des peuples opprimés", a rappelé l'homme politique, ne voudrait aucunement laisser croire qu'il assimile le Québec à ces peuples opprimés. "Il semble bien que les Canadiens s'interrogent eux-mêmes" ... "personne ne m'a clairement dit de quoi demain serait fait". D'ailleurs, les Québécois seront consultés sous peu et devront choisir. Quel que soit le sens du choix exprimé, la France et le parti que je représente accueilleront cette décision comme "l'affirmation d'un peuple libre".

M. Mitterrand, replacé devant les déclarations qu'il avait faites à un journaliste de La Presse peu après le discours de de Gaulle au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal (juillet 1967), d'entrée de jeu, refusé de se prononcer sur la "souveraineté du Québec".

Le socialisme

Il est vrai que l'Internationale socialiste regroupe des formations hétéroclites, a con-

cedé M. Mitterrand "mais avant d'y accéder, chacun doit adhérer à un "tronc commun" qui pourrait se résumer à la lutte contre la dictature de classes bourgeoises qui, soit par les industries, soit par les banques, tirent leur fortune des autres. Socialisme infère donc, dans ce contexte, volonté de transformer les structures économiques, par l'approbation de moyens de production... M. Mitterrand parle de ceux qui s'excluent eux-mêmes de ce camp socialiste: l'URSS, cite-t-il en exemple, où "socialisme est trop souvent antinomique de liberté".

Je ne suis pas devin, déclare l'homme politique interrogé sur son avenir, mais "cet avenir est devant moi", je suis le responsable du "premier parti en France" et la "politique française, hésitante, tend à se diriger vers la gauche, elle-même pleine de contradictions", ajoute-t-il.

M. Mitterrand passera par Ottawa pour s'y entretenir avec le premier ministre Trudeau, en rentrant de Vancouver.

Il a remercié ses hôtes québécois de l'accueil chaleureux manifesté par les dirigeants actuels de la politique québécoise et il s'est aussi entretenu avec des porte-parole d'opposition.

Au sein des "forces composites" du Parti québécois, le leader socialiste français dit avoir l'impression que s'articule un programme social avec lequel son parti sentait certaines affinités — mais il récuse toute tentative de vouloir accolier l'étiquette "social-démocrate" au PQ.

Il fait un constat: "Le Québec a pris rang dans la vie internationale" et laisse aux dirigeants politiques du cru, le soin des décisions.

Saviez-vous que...

L'athlétisme féminin

On parle souvent des "dieux" du stade. Pourquoi ne dirait-on pas quelques mots des "déeses" du sport - et de la beauté obtenue au prix d'un immense effort.

Ainsi que précise Gaston Meyer dans l'ouvrage *Athlétisme* publié par Larousse dans la collection "Connaissance du sport", cette participation de la femme est fort ancienne. "Selon l'auteur espagnol Consado Durantez, à Olympie avaient lieu des compétitions officielles pour les femmes, appelées "jeux Héréens", décrits par le poète Pausanias. Il s'agissait essentiellement de courses à pied, réservées aux jeunes filles classées en trois catégories d'âge. Dans la course du stade à Olympie, la distance proposée aux femmes était réduite de 1/6, soit environ 160 m au lieu de 192,27 m, ce qui paraît rationnel, compte tenu du handicap naturel que les experts modernes, des hommes il est vrai, ont ignoré.

Ces jeux Héréens, organisés tous les quatre ans, étaient fixés un mois avant ou un mois après la célébration olympique.

Après des siècles au cours desquels la femme a dû se limiter à la procréation et à la charge du foyer, le sport devait contribuer à sa libération, d'abord par les jeux comme le tennis, ensuite par les sports proprement dits, la natation puis l'athlétisme...

C'est une Française, Mme Alice Milliat, qui, dès 1917, avec un demi-siècle de retard sur l'athlétisme masculin moderne, se fit la propagandiste de l'athlétisme féminin. Elle suscitait la création, le 2 novembre 1921, de la Fédération sportive féminine internationale, qui devait régir l'athlétisme féminin jusqu'en 1936. Dès 1919, elle avait demandé au Comité international olympique d'inclure des épreuves féminines dans les programmes des Jeux. En vain. Elle créa alors ses propres jeux mondiaux. Ils eurent lieu en 1922 à Paris, en 1926 à Göteborg (Suède), en 1930 à Prague et en 1934 à Londres. En 1936, trente nations étaient affiliées à l'organisation féminine, qui décidait alors de sa dissolution. La Fédération internationale d'athlétisme cueillait le fruit mûr et interdisait l'organisation des Jeux féminins mondiaux".

La Voix de l'Est

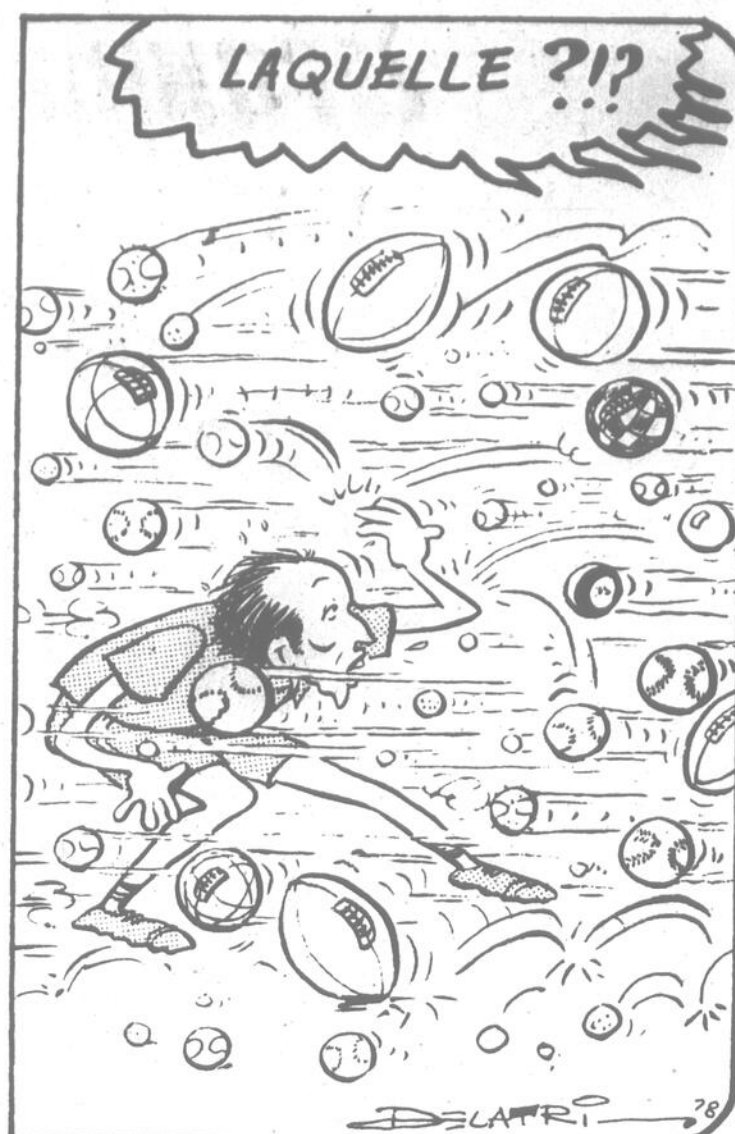
Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée
136, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général: Jean-Louis GROULX
Secr. tr. et dir. du personnel: Lucien DAIGLE
Chef éditorialiste: Valère AUDY
Directeur de la rédaction: Alain DIONNE
Directeur du tirage: Jean-Nil LAPLANTE
Directeur de la publicité: Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679.



Journal fondé en 1935
Quotidien depuis 1945



Le pessimisme quitte les bureaux d'affaires selon Bernard Landry

MONTREAL (PC) — Le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, estime que "les réflexions de la Chambre de commerce du Québec semblent s'orienter dans la bonne direction: celle du droit à l'option, à l'autodétermination".

M. Landry, qui a inauguré, le congrès de la Chambre de commerce provinciale, commentait le mémoire constitutionnel préparé par un comité de cet organisme. Selon le ministre "si les formules constitutionnelles diffèrent, on y retrouve cet élément fondamental du maintien de politiques économiques communes en matière de monnaie, de défense nationale et de politique tarifaire" qu'il juge essentiel à la préservation de l'espace économique canadien.

Le satisfait décerné aux efforts de propositions constitutionnelles des hommes d'affaires québécois oeuvrant au sein des chambres de commerce n'est évidemment pas un accord absolu ni une bénédiction. Mais le ministre au Développement économique s'est dit heureux de constater qu'enfin le pessimisme quitte les bureaux d'affaires puisque le congrès porte sur les atouts, les actifs et les potentiels de développement du Québec.

Indices de performance

Enumérant divers indices de performance, Bernard Landry a donné "l'autre visage de l'économie du Québec, celui d'une économie parmi les plus riches du monde et ceci de façon stable et permanente depuis près de 30 ans".

Avec un revenu par capita qui est passé en moins de 30 ans de 85 à 93 p.c. de la moyenne canadienne, avec un produit intérieur brut le situant au huitième rang mondial, une croissance annuelle de 1,8 p.c. supérieure à celle des Etats-Unis, des investissements et une productivité de plus en plus comparables à ceux de l'Ontario, le Québec jouit d'un niveau de vie qui augmente plus vite qu'au Canada.

Brossant le tableau d'un Québec dont la population est de plus en plus instruite, aux richesses naturelles recherchées, le ministre a vanté la créativité industrielle de certains secteurs québécois, les

vertus d'épargne de la population, l'abondance de l'électricité bon marché et de la qualité de la vie dans la province.

"Combien de pays auraient autant de facilité à financer notre part d'un déficit fédéral de l'ordre de \$12 à \$14 milliards, des besoins d'emprunts de plus de \$1 milliard pour le gouvernement du Québec et, bon an mal an, quelque \$2 milliards aux seules fins du projet de la baie James?", a demandé le ministre aux 700 hommes d'affaires.

Rappelant l'avance technologique déjà acquise dans quelques domaines spécialisés et souhaitant plus d'effets d'entraînement des richesses naturelles, le mi-

nistre a rappelé que dès 1978, le Québec disposera d'une tranche additionnelle de plusieurs milliers de magawatts pour le seul développement industriel, phénomène exceptionnel en Amérique du Nord, surtout que le kilowatt industriel est vendu quatre fois moins cher qu'à New-York.

Avec trois des dix grandes firmes mondiales d'ingénieurs-conseils, le Québec pourrait développer ses échanges internationaux qui sont, avec la population jeune et instruite et les richesses naturelles abondantes, les trois atouts des pays de l'avenir selon les critères du club de Rome, a conclu M. Landry.

Productivité accrue?

TORONTO (PC) — Des porte-parole de différents secteurs de l'industrie canadienne ont manifesté leur enthousiasme devant les perspectives d'accroissement de leur productivité au cours des prochains mois.

La plupart d'entre eux ont envisagé une meilleure compréhension entre patrons et syndiqués et certains ont même fait état des mérites de la collaboration entre entreprises concurrentes.

Représentants des industries s'échelonnant de la chaussure à l'aéronautique, ces hommes d'affaires ont affirmé au cours d'un colloque organisé par le "Conference Board" que les progrès de l'électronique accentueraient l'apport humain dans le travail plutôt qu'ils le réduiraient.

Le "Conference Board" est un organisme privé de recherche commandité par l'entreprise, l'Etat et le mouvement syndical.

Le président de la société Savage Shoes Ltd., M. D.G. MacLeod a déclaré que six fabricants de chaussure de la région de Waterloo, en Ontario, avaient mis en commun leurs ressources technologiques.

En utilisant de l'outillage contrôlé par ordinateur, ces manufacturiers ont découvert "un moyen réel de réduire les coûts et d'améliorer la productivité."

Six entreprises ont ainsi formé une nouvelle société "Waterloo Region Shoe Manufacturers' Ltd." qui leur donne accès à un ordinateur central les aidant à créer des modèles de souliers.

"Le système n'en est encore qu'à l'étape de la mise en oeuvre, mais notre société s'attend à une réduction de 37,5 pour cent du coût des patrons et récupérera sa mise de fonds en vingt mois," a dit M. MacLeod.

"Les autres actionnaires s'attendent à des résultats semblables et, qui plus est, la nouvelle entreprise fera elle-même des profits."

De son côté M. Larry Cool, gérant de division de la société Canadair Ltd., a affirmé qu'un régime de boni instauré il y a dix ans à l'avionnerie de Montréal avait engendré des relations relativement amicales entre les syndiqués et la direction.

A chaque ronde de négociations, la direction syndicale a obtenu le mandat de décaler la grève.

"Mais malgré cette possibilité et les récentes directives gouvernementales en matière de prix et de salaires, les parties ont toujours réussi à s'entendre sans que ne survienne un débrayage ou que le mandat donné par la compagnie à ses négociateurs ne soit dépassé."

Les Baptistes refont leur image

Ecrit pour la PC
par LESLIE K. TARR

TORONTO (PC) — La Fraternité des Eglises baptistes évangéliques du Canada a célébré récemment son 25ème anniversaire. Les dirigeants de ce groupe considèrent cet événement comme une indication qu'ils sont en train d'abandonner l'image des "Baptistes combattants".

Cette réputation belliqueuse des Baptistes a eu comme origines des discords retentissants, dont certaines étaient basées sur des différences de vue sur la doctrine, et d'autres sur des conflits de personnalité. Ces controverses ont causé des scissions dans leurs rangs, amenant la formation de groupements distincts.

Deux autres facteurs ont contribué à l'émergence de groupes baptistes séparés au Canada. Plusieurs conférences furent établies par des immigrants au Canada, à l'intention de groupes ethniques comme les Allemands et les Suédois, entre autres.

Etant donné que chaque congrégation baptiste est indépendante, elle peut s'aligner sur la convention de son choix. Quand une congrégation n'est pas satisfaite de la théologie ou des tendances d'un groupe d'églises, elle peut tout simplement, par vote, se joindre à un autre groupe ou devenir indépendante.

Le résultat, c'est qu'au moins 10 groupes d'églises existent au Canada, et bien davantage encore aux Etats-Unis.

Un front uni

En 1953, deux groupes décidèrent de se fusionner et de présenter un front uni, celui des Baptistes évangéliques. La Fraternité des Eglises baptistes indépendantes du Canada et l'Union des Eglises baptistes régulières de l'Ontario et du Québec étaient nées des jours tumultueux où faisait rage, en 1927, la controverse entre modernistes et fondamentalistes.

Cette année-là, M. T.T. Shields, de l'E-

glise baptiste de Jarvis Street, à Toronto, avait été expulsé de cet important groupe baptiste, pour avoir protesté contre l'enseignement libéral qu'on donnait à l'université McMaster, le collège baptiste confessionnel. D'autres le suivirent et formèrent l'Union des Eglises baptistes régulières de l'Ontario et du Québec. D'autres, par ailleurs, approuvèrent sa protestation, mais refusèrent de se joindre au nouveau groupe: ils en formèrent un de leur côté.

Les deux groupes demeurèrent séparés jusqu'en 1953, après quoi ils décidèrent que ce qu'ils avaient en commun était plus important que leurs divergences. Les 210 églises qui se fusionnèrent cette année-là ont presque doublé leur nombre. Les délégués au 25ème congrès annuel de Toronto ont appris à cette occasion que la Fraternité compte maintenant plus de 400 églises à travers le Canada. La moitié des congrégations de ce groupe sont en Ontario, mais il y a un nombre croissant d'églises dans chacune des autres provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y a au Québec environ 50 congrégations de langue française, et le nombre des Baptistes évangéliques dans cette province grandit rapidement.

Le double bientôt?

Le secrétaire général de la fraternité, le

bien dire "Je m'en vais..."

On dit couramment au Québec: "Je m'en vas". On condamne naturellement cette phrase, qui n'est plus employée qu'ici et en Normandie. Le français correct exige qu'on dise: "Je m'en vais". Mais ce qu'on ne sait pas et ce que je me propose de vous dire car j'aime, vous le savez, remonter les chemins poussiéreux de l'histoire de notre langue, c'est que les linguistes et grammairiens se sont interrogés pendant longtemps sur la correction de "Je m'en vas" par rapport à "Je m'en

révérend Roy Lawson, prévoit que le nombre des églises et des membres aura doublé d'ici 1990. "Je reconnais qu'une part importante de cette croissance, pendant le premier quart de siècle, est venue de fusionnements opérés dans les années 60 avec les groupes déjà existants", admet le révérend Lawson.

"Au cours de la dernière décennie, cependant, la croissance a été causée par l'établissement de nouvelles églises dans les centres urbains du Canada anglais et par suite de l'explosion évangéliste au Canada français."

En plus de ses églises anglophones et francophones, les Baptistes évangéliques ont plusieurs congrégations ethniques: slovaques, chinoises, japonaises, portugaises, grecques, est-asiatiques et haïtiennes.

Les Baptistes évangéliques ont des missionnaires à l'étranger depuis 1963. Aujourd'hui, 40 missionnaires font de l'apostolat sur quatre continents. Le révérend Lawson ajoute qu'environ 1,000 membres baptistes font office de missionnaires à l'étranger dans des agences interconfessionnelles.

De plus, des centaines de jeunes Baptistes suivent des cours d'explication de la Bible, et reçoivent une formation qui leur permettra de servir dans le ministère, ici et outre-mer.

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française

L'équipe Dupuis victorieuse partout

Par Fernand BELANGER

WATERLOO - C'est en réalisant un balayage complet dans tous les bureaux de vote que l'équipe de candidats dirigée par M. Maurice Dupuis a été élue lors du scrutin municipal tenu dimanche.

En effet, que ce soit au niveau de la mairie ou des huit postes de conseillers, tous les nouveaux élus ont remporté la victoire dans les huit bureaux du quartier nord et les quatre du quartier sud.

C'est d'ailleurs au siège no 3 du quartier sud que le plus fort taux de participation a été enregistré alors que 269 des 288 citoyens sur les listes électorales se sont prévalus de leur droit de vote, soit une proportion de 93%.

D'autre part, c'est au siège no 1 du quartier sud que les électeurs ont été le moins nombreux avec un taux de participation de 63% alors que 170 des 268 contribuables aptes à voter ont utilisé ce droit.

En ce qui a trait au pourcentage de participation pour l'ensemble de la ville, il s'établit à 71.4% alors que 2,364 des 3,309 électeurs éligibles ont fait connaître leur choix. Ce total constitue une augmentation sensible par rapport à la dernière élection tenue en 1970 alors que 66% des contribuables y avaient pris part.

Enfin, on peut mentionner que trois candidats soit le maire sortant, M. Paul-André Roy et deux conseillers sortant, MM. Georges Fortin et Georges Beaulac ont perdu leur dépôt puisqu'ils n'ont pu récolter 33% des votes récoltés par leurs adversaires.

VILLE DE WATERLOO RÉSULTATS DES ÉLECTIONS -1978

POLL	NOMBRE	ELECTEURS QUI ONT VOTE	BULLETINS	%	MAIRIE		SIEGE = 1		SIEGE = 2		SIEGE = 3		SIEGE = 4	
NO.	ELECTEURS		REJETES	DU VOTE	DUPUIS	ROY	LONG	REED	BEAULAC	BELANGER	FORTIN	VARY	LAUZON	PELLETIER
NORD 1	260	195	54	75	148	38	43	143	38	149	45	136	51	130
NORD 2	273	199	44	73	157	34	40	149	41	151	29	159	63	128
NORD 3	292	199	54	68	148	46	51	132	38	154	52	134	48	138
NORD 4	269	209	56	78	125	28	37	106	28	117	34	108	39	102
NORD 5	286	204	45	71	149	50	47	146	39	152	64	131	57	136
NORD 6	281	208	88	74	142	56	60	128	27	166	47	141	75	110
NORD 7	257	165	57	64	138	20	39	113	23	132	28	126	44	105
NORD 8	243	155	47	64	102	46	47	96	39	109	42	101	54	92
TOTAL:	2161	1534	445	70.8	1109	318	364	1013	273	1130	341	1036	431	941
MAJORITE					791			649		857		695		510
					MAIRIE		SIEGE = 1		SIEGE = 2		SIEGE = 3		SIEGE = 4	
					DUPUIS	ROY	EDWARD	HOLLEN.	COTE	MILAENEN	GOUSY	TRANCHE.	DESATTELS	PRIVE
SUD 1	268	170	62	63	120	40	142	44	98	62	43	111	107	41
SUD 2	296	202	55	68	142	52	106	48	114	79	44	147	136	52
SUD 3	288	269	90	93	146	55	141	52	112	80	51	142	145	46
SUD 4	296	189	56	64	137	47	131	48	130	43	54	125	130	45
TOTAL:	1148	830	263	72	545	194	520	192	454	264	192	525	518	184
TOTAL:	3309	2364	708	71.4										
MAJORITE					351		328		190		333	334		
TOTAL DES VOTES (MAIRIE)					1654	512	MAJORITE DUPUIS 1142							

Le nouveau maire demande la collaboration de tous

WATERLOO (FB) — "Le résultat du vote d'aujourd'hui est une victoire d'équipe demandée par la population. Et il faudra au cours des quatre prochaines années que tous travaillent ensemble afin de faire de Waterloo la ville qu'elle doit être".

C'est en ces termes que le nouveau maire de Waterloo, M. Maurice Dupuis, a commenté l'impressionnante victoire de son équipe lors des élections tenues dans la ville des champions.

M. Dupuis, qui tenait ces propos devant plus d'une centaine de citoyens ras-

semblés à l'hôtel de ville, a invité les contribuables à être présents aux assemblées du conseil afin d'aider les nouveaux élus à bien accomplir leur tâche.

Il a précisé que l'un des premiers engagements qui sera respecté par le nouveau conseil est l'installation de microphones pour chaque conseiller de façon à ce que les personnes présentes puissent bien entendre des délibérations des édiles.

M. Dupuis a profité de l'occasion pour décrocher une flèche à l'endroit de l'ancienne administration en affirmant que la tâche

qui attendait le nouveau conseil était difficile à cerner compte-tenu du fait que dans le passé, selon lui, il était difficile d'obtenir des chiffres précis sur la situation financière de la ville, remarque qui en a surpris quelques-uns.

M. Dupuis a souligné que le scrutin était maintenant chose du passé et qu'il fallait que tous, candidats élus ou défaits ainsi que l'ensemble de la population participent au développement de la ville.

Pour sa part, le maire sortant, M. Paul-André Roy, tout en souhaitant bonne chance aux nouveaux

élus, n'a pas manqué de signaler qu'il est très difficile d'administrer une ville et que ceux qui viennent d'obtenir la faveur de l'électorat vont constater au cours de leur mandat que le fait de détenir que telle fonction comporte notamment la possibilité d'être l'objet de maintes critiques de la part de la population.

Il a conclu en mentionnant que la victoire de l'équipe Dupuis lui rappelait celle de son groupe en 1970 et a souligné qu'il sera intéressant de constater dans huit ans la liste des réalisations des nouveaux édiles.

Deux remarques faites par deux candidats, l'un élu, l'autre défait expliquent peut-être le résultat de ce scrutin. C'est ainsi que M. William Pelletier, élu au siège no 4 du quartier nord a indiqué que la majorité silencieuse avait pris position à l'occasion de cette élection.

Pour sa part, l'ex-conseiller au siège no 3 du quartier sud, M. Marcel Gousy, a fait remarquer, sourire en coin, que la salle des délibérations avait rarement accueilli autant de contribuables, faisant allusion au désintéressement des citoyens face à l'ancien conseil au cours des dernières années.

Reste à savoir maintenant si les contribuables recommenceront à suivre les débats du conseil de façon régulière, ou si au bout de quelques mois, le conseil sera à nouveau livré à lui-même.

La population de Waterloo a fait un pas important en participant massivement au scrutin. Il lui restera maintenant à poursuivre cette démarche en surveillant, de façon constante, le travail du nouveau conseil au cours des quatre prochaines années afin de faire en sorte que leurs derniers soient bien utilisés et que les engagements contractés au cours de la campagne électorale soient respectés.



Deux nouveaux conseillers

MM. Gaston Giguère et Gaston Côté seront les représentants du quartier sud d'Acton Vale au cours des quatre prochaines années et ce résultat, ils le doivent au travail de leurs organisateurs. Dans l'ordre habituel (Photo du haut): MM. Paul-Émile Parent, Gilles Tétrault, Gaston Côté (conseiller au siège no 1), Claude Witty, Mario Côté et André Trahan. Sur la vignette du bas, nous apercevons M. André Dalpé, Mme André Dalpé, M. Maurice Dalpé, M. Gaston Giguère (conseiller au siège no 2), MM. Rosaire Laplante et Yvan Daudelin.



Après l'annonce des résultats, le nouveau maire de Waterloo, M. Maurice Dupuis a eu l'opportunité de rencontrer plusieurs citoyens présents dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Coup d'oeil

Dîner aux fèves

SAINT-ALPHONSE — Un dîner aux fèves, organisé par L'AFEAS au profit des oeuvres paroissiales et des loisirs, aura lieu le dimanche 12 novembre, en la salle de l'école de Saint-Alphonse, à partir de 11 heures.

Voyage en perspective?

ROUGEMONT — Mme Esther Amrad Dagan, fondatrice du Musée d'art africain, sera la conférencière invitée du Cercle des fermières de Rougemont, demain soir, à 20 heures, à l'école Saint-Michel. Le sujet traité sera la "famille dans la civilisation africaine" et Mme Dagan illustrera ses propos à l'aide de diapositives, de musique et de chants typiquement africains. Il sera aussi question de la Terre Sainte et un goûter clôturera cette soirée qui s'annonce intéressante.

**POUR DE BONS RÉSULTATS !
"AYEZ RECOURS AUX
PETITES ANNONCES CLASSÉES
DE LA VOIX DE L'EST".**

**SIGNELEZ
372-5433**

SPECTACLES — SPECTACLES

Le **Cabaret**
vous présente cette semaine
MERCREDI à DIMANCHE
10.30h. et 12.30h. - Dimanche: 4h et 10h.

**CLAUDE
LANDRÉ**

PAS de frais d'entrée Merc. * Jeudi * Dimanche

LA TAVERNE
avec
2 tables de billard
Ouvert à 8h a.m.

L'Orchestre de **CLAUDE COTE** et ses 5 musiciens accompagnent les artistes et animent la danse entre les spectacles.

Le Babarois VENDREDI ET SAMEDI
avec l'Orchestre Babarois de l'Expo 67
de Henry HUTELSUL et ses 5 musiciens

Réservez maintenant une salle pour votre
"PARTY" des Fêtes!
Lucien Laplante - 378-9006

Aussi pour noces * Shower * Réceptions, etc...

Le CASINO
"Le p'tit Cabaret" avec danseuses
Venez rencontrer
Diane ou Lisette dès 8h a.m.
pour vous remettre de la veille!



**Cinemas
LES GALERIES DE GRANBY**
40-74 EVANGELINE 378-4623

Elle alla où il y avait de l'action!

**"TOUT EST
PERMIS"**
en couleur

CINÉMA 1

Pour exiger plus d'une femme, un homme doit être prêt à donner plus!

**"LA MOME AUX
PISSENLITS"**

**18 ANS
Adultes**

The greatest
stuntman
alive!

VERSION
ANGLAISE

CINÉMA 2

BURT REYNOLDS is
HOOVER

FOR
ALL

Un complot inimaginable!
L'enquête la plus farfelue de l'année.

**"DROLES DE
MANIERES"**

CINÉMA 3

Son seul but...
la
VENGEANCE!

"L'APACHE"

**14
ANS**

Devant une commission de l'Assemblée nationale

Un témoin a-t-il droit à l'immunité parlementaire?

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Guy Cardinal, poursuit ses recherches en vue de clarifier une fois pour toutes la délicate question de l'immunité parlementaire et de la protection qui devraient être accordées à tout citoyen appelé à venir témoigner devant une commission de l'Assemblée nationale.

Il fera part des fruits de son travail probablement lors de la reprise des travaux de la commission du Travail et de la Main-d'œuvre chargée de faire le point sur le conflit ouvrier à la compagnie Commonwealth Plywood de Ste-Thérèse.

La comparaison du président de cette firme, M. William P. Caine, qui a précisément demandé la protection de la commission avant de commencer sa déposition, le 19 octobre dernier, a relancé le débat sur les tenants et aboutissants de cette procédure.

De fait, la présente loi de

la Législature reste brumeuse à ce chapitre, si ce n'est que l'article 91 effleure à peine le sujet.

Cet article prévoit seulement qu'une commission parlementaire peut forcer un citoyen à témoigner devant elle et qu'elle peut lui faire prêter serment de dire toute la vérité et rien que la vérité.

La loi est muette cependant sur la protection à accorder au témoin bien que l'article 64 de la même loi stipule que "nulle personne n'est passible de dommages-intérêts, ou n'est sujette à aucun recours, en raison d'actes accomplis sous l'autorité de l'Assemblée nationale agissant dans la mesure de ses pouvoirs".

On ne précise pas d'ailleurs si cette forme de protection s'applique aux témoins devant une commission parlementaire.

Il est une tradition toutefois, au parlement de Québec, qui accorde tacitement une protection des témoins à la condition qu'ils disent la vérité et réclament, avant le témoignage, cette protection de la commission.

Selon des sources autorisées, il n'est jamais arrivé qu'un citoyen ait été poursuivi en Cour par suite d'un témoignage devant une commission.

Il est arrivé dans le passé, plus récemment lors des audiences de la commission parlementaire mandatée pour étudier la nature d'un autre conflit ouvrier, celui à la United Aircraft, en 1976, que des témoins demandent la protection de la commission, tout comme des citoyens réclament la protection de la Cour lors de procès au criminel ou au civil.

Les avis sont partagés sur cette "zone grise" de la loi de la Législature et des débats ont été soulevés en commission autour de cette question.

Le 19 octobre dernier encore, les députés Michel Pagé (L—Portneuf) et Claude Vaillancourt (PQ—Jonquière) ont affirmé que l'immunité parlementaire ne s'applique qu'aux parlementaires et que ce pouvoir n'est conféré qu'à une commission d'enquête et non à une commission parlementaire.

Pour sa part, le doyen des députés, M. Maurice Bellemare (UN—Johnson)

a émis un avis contraire en signifiant que l'immunité peut aussi être garantie à un témoin, si les membres de la commission le désirent.

Le président de la commission qui étudie les implications du conflit à la Commonwealth Plywood, M. Cardinal, a tranché, pour le moment, le débat en assurant en se fondant sur la pratique courante pour accorder à un témoin l'immunité et la protection de la commission.

L'ancien règlement

Quand les règlements actuels de la Législature demeurent vagues sur une question, on peut toujours revenir à l'ancien texte et c'est ce que M. Pagé a fait en citant l'article 733 qui disait que tout témoin qui comparait devant la Chambre ou un de ses comités peut réclamer la protection de la Chambre relative-ment au témoignage qu'il est appelé à porter et en outre demander à se faire assister par un conseil.

L'ancien règlement précisait également qu'un témoin ne pouvait être poursuivi en justice sans l'autorisation de la Chambre par

suite de sa déposition, à moins qu'elle ait été mensongère.

Deux conditions apparaissent donc essentielles à la protection d'un témoin, selon la tradition: qu'il en fasse d'abord la demande et que son témoignage ne contienne pas de faussetés.

M. Caine, par l'entremise de son avocat, Me Jean Bazin, a réclamé cette protection le 19 octobre afin de ne pas porter préjudice à quelque tierce personne, le cas échéant.

Les recherches et les avis que donnera M. Cardinal à la commission du Travail et de la Main-d'œuvre pourraient bien constituer enfin des éléments de base ou de la jurisprudence, en ce qui regarde cette question complexe et délicate du sort réservé à certains témoins, qui volontairement ou non, seront appelés à révéler certains faits devant une commission parlementaire.

Des poursuites au civil ou aux criminels pourraient-elles être intentées par suite d'un témoignage d'un individu devant une commission? C'est tout l'objet des réflexions du vice-président de l'Assemblée nationale M. Jean-Guy Cardinal.

Une bagnole ou une femme

MANCHESTER, Angleterre (PC) — Les maris qui passent une bonne partie de leurs loisirs à bricoler dans leur voiture se servent peut-être de la bagnole pour se isoler de leur femme, déclare un éminent psychologue britannique.

"Et la jeune femme qui sort avec le propriétaire d'une éblouissante voiture sport pourrait bien réaliser que ce jeune homme a de meilleurs rapports avec sa voiture qu'avec elle", déclare le Dr Glenn Wilson.

"Balivernes", s'exclame là-dessus Mme Gladys Siddaway, une ménagère de Manchester âgée de 28 ans. Mon mari est très attaché à moi et aux enfants mais il passe des heures à bricoler dans son auto. J'aime mieux cela que s'il passait des heures dans les pubs."

Cependant, Mme Fred Osborne, de Bolton, Lancashire, dit qu'elle a souvent souhaité que son mari passe moins de temps à s'occuper de sa voiture et plus de temps dans la maison.

Un récent sondage révèle que beaucoup de Britanniques, de nos jours, sont des "junkies" de l'automobile. Une ménagère, Mme Linda Jones, de Halifax, Yorkshire, combine sa passion pour les voitures américaines avec celle qu'elle nourrit pour le défunt Elvis Presley. Elle a placé une grande photo d'Elvis sur le capot de sa Cadillac 1970. "Je tuerais de mes mains celui qui lui ferait du mal", déclare Linda, âgée de 32 ans, et mariée à un entrepreneur en camionnage.

Récemment, un disc-jockey du nom de Noel Edmonds a dépensé 30,000 livres sterling sur des voitures: une Ja-

guar de 9,700 livres et pour sa femme une Triumph de 3,800 livres.

"Les voitures, c'est mon violon d'Ingres", dit M. Edmonds. J'en ai eu plus de 50 au cours des 10 dernières années."

John Miles, vedette pop de Grande-Bretagne et âgé de 28 ans, avait toujours rêvé de posséder une Rolls-Royce. Il y a un an, ses rêves se sont réalisés quand il a fait l'acquisition d'une Silver Shadow 1972, pour la somme de 8,500 livres. "Aujourd'hui, je pense qu'elle vaut 4,000 livres de plus, dit-il. Une Rolls Royce, c'est toujours un bon placement, mais j'ai acheté la mienne strictement pour mon plaisir. Même maintenant, je ne laisserais personne la conduire."

Un acteur de télévision londonien, Lewis Collins, conduit une vieille ambulance peinte en brun, équipée de phares clignotants et d'une cloche avertisseuse. Mais l'intérieur a été transformé en salon-chambre à coucher. "J'ai acheté l'ambulance pour 180 livres sterling quand j'ai quitté le conservatoire d'art dramatique, dit Collins. Maintenant il y a une épaisse moquette par terre, des rideaux de velours brun aux fenêtres et un sofa qui se transforme en lit double. Cette vieille ambulance était sûrement un bon placement."

La voiture la plus coûteuse qu'ait jamais possédée Margaret Taylor, une relationniste de Londres, âgée de 33 ans, est une Austin Cambridge 1962, qu'elle a payée 200 livres. "Ces voitures sont bâties comme des tanks, dit-elle. Elles durent des années, si on en prend soin."

Les taux d'hypothèques appelés à augmenter

OTTAWA (PC) — La semaine dernière encore, presque partout au pays on pouvait obtenir un prêt hypothécaire ordinaire à 11.25 pour cent environ. Or hier, les spécialistes de ce commerce racontaient que le taux allait probablement monter d'un demi-point et atteindre 11.75 pour cent, à la suite de la décision prise par la Banque centrale, dimanche, de relever son taux d'escompte à 10.75 pour cent.

Selon certaines maisons de prêts hypothécaires, le haut niveau actuel des taux n'est que temporaire. D'où leur conseil de n'emprunter que pour un an. Dans ce cas, on paie généralement un demi-point de cent de moins. Si les taux venaient à se dégonfler au cours de l'automne prochain, il serait alors temps d'acheter une hypothèque à cinq ans.

Selon le vice-président du Royal Trust, M. André Forest, il est évident que lorsque les taux d'intérêt sont élevés la demande d'hypothèques à court terme est plus forte.

A l'heure actuelle, cette maison prête à 10.75 pour cent à un an, contre 11.25 pour cent à cinq ans. Mais ces taux pourraient bien augmenter d'un quart ou d'un demi-point dans le cas des autres taux à cause de la modification des taux bancaires.

Ce dont il faut tenir compte quand on veut emprunter à court terme, ce sont les frais de renouvellement et d'autres frais qui interviendront à l'expiration de ce terme d'un an.

Au Royal Trust, explique M. Forest, les frais de renouvellement sont de \$40 ou \$50 et n'entraînent aucun autre frais.

Pour savoir quelle hypothèque à court terme est la plus avantageuse, voyons ce qui suit.

A 10.75 pour cent, une hypothèque amortie en 25 ans coûtera \$9.45 par mois en capital et intérêt pour chaque tranche de \$1,000 empruntés. A 11 pour cent, le coût sera de \$9.63 par mois. A 11.25 pour cent: \$9.80, à 11.50 p.c.: \$9.97; et à 11.75 p.c il en coûtera \$10.14.

Compte tenu de ces chiffres calculez la mensualité totale d'après le montant de l'hypothèque nécessaire, au taux d'un an et au taux de cinq ans.

Si vous empruntez, par exemple, \$35,000 à 10.75 pour cent, le versement mensuel en capital et intérêt sera de 35 fois \$9.45, ce qui fait \$330.75. A 11.25 pour cent, ce sera 35 fois \$9.80, soit \$343 par mois.

En empruntant à un an et au taux inférieur, vous économiserez \$12.25 par mois ou \$147 par an.

Si les frais de renouvellement de l'hypothèque ne sont que de \$50, vous économiserez \$100 environ au bout d'un an.

Propriétaires de petites et moyennes entreprises...

nous vous offrons les services suivants:

- Aide financière
- Consultation (CASE)
- Formation en gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise

La BFD peut-elle vous aider?

Venez rencontrer notre représentant

ANDRÉ BESNER

à: L'Hôtel de Ville de Saint-Césaire

le: 8 novembre 1978



BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

161, rue Principale
Granby, Québec Tél: 372-5202

C'est en français simplifié que ça se passe!

AVEC L'ASSURANCE ROYALE

UNE VÉRITABLE INNOVATION

À vrai dire, ça se passait déjà en français il y a bien au-delà de 100 ans. Mais en français juridique, technique et souvent bien compliqué à déchiffrer.

Qui ne se souvient pas d'avoir abandonné la lecture d'une police d'assurance après le deuxième paragraphe, malgré la meilleure volonté du monde. Mais à compter de ce jour, vous n'avez plus d'excuse!

En effet, l'Assurance Royale est heureuse d'offrir en primeur au public la première police d'assurance rédigée en langage simplifié et facile à comprendre. Grâce à cette innovation majeure, la Royale marque le pas une fois de plus dans le domaine des assurances des habitations où la réputation de ses services en a fait un leader reconnu.

VOTRE COURTIER DE LA ROYALE PARLE LE MÊME LANGAGE

Les nouvelles polices Bouclier du propriétaire et du locataire sont déjà offertes chez votre courtier de la Royale.

Le nouveau langage simplifié utilisé dans la rédaction de ces polices vous permettra donc de discuter en toute connaissance de cause des moindres détails de votre police avec votre courtier de la Royale. On a même prévu des exemples appropriés pour mieux expliquer la portée des différentes clauses de votre protection. Et en cas de réclamation, votre police constitue maintenant un guide de référence pratique et facile à comprendre.

Le français simplifié des polices Bouclier de la Royale. La preuve écrite que vous êtes bel et bien protégé comme vous le voulez.

Vous êtes assuré de tout comprendre.

l'Assurance Royale

Canada



Une semaine cruciale pour les Vics

GRANBY (BB) - Les Vics de Granby ont largement profité de "l'été des Indiens" en fin de semaine, puisqu'après leur éclatante victoire de 7 à 2 remportée vendredi soir à Châteauguay, ils ont pris les choses aisément samedi et dimanche, malgré une pratique samedi et une réunion dimanche.

Mais, on dit souvent "qu'après le beau temps... c'est la tempête"! Aussi, les Vics voient venir la semaine qui commence avec la conviction qu'elle sera peut-être la plus importante de la saison pour eux, du moins la plus cruciale depuis le début du calendrier régulier. Trois parties en quatre jours, dont deux à l'étranger. Voilà la commande qui attend les instructeurs Marc Courtemanche et

Roger Vachon ainsi que leurs troupiers.

Après ce soir, il n'y aura plus de repos pour eux d'ici lundi prochain. En effet, mercredi soir, pratique générale; jeudi soir, visite à Valleyfield; vendredi soir, les Vics seront à Granby pour accueillir les Forts de Chambly et dimanche prochain, un voyage à Beloeil. Les gars sont-ils capables d'en sortir la tête bien haute? Pourquoi pas! Une chose est certaine, les instructeurs travaillent, depuis samedi matin, à préparer des plans bien précis pour chacune de ces prochaines rencontres. On a attaqué tous les points à la pratique de samedi, tandis que dimanche, il y eut meeting avec les joueurs et on a visionné un film d'une des parties locales des Vics. Tout ça pour mieux préparer la "tempête qui s'en vient".

Rejoint hier soir à son domicile, l'instructeur Roger Vachon a tenu à revivre le match de vendredi dernier. "Le score n'indique en rien l'aspect réel de la rencontre. Nous avons gagné par 7 à 2, mais Châteauguay s'est bien débattu tout au long de la rencontre. Mike Malouin a tout simplement été sensationnel dans les filets des Vics, surtout en dernière période, alors qu'il a reçu pas moins de 22 lancers, pour un grand total de 43 au cours de la rencontre", de souligner Vachon. Roger a ouvert une parenthèse pour ajouter que depuis quelques rencontres, les deux gardiens des Vics, Mike Malouin et Paul Maynard, prenaient un agréable plaisir à stopper les arrêts-clefs. "Cela aide grandement l'équipe et stimule leurs coéquipiers", a dit Roger Vachon. Roger avait aussi de bons mots pour le capitaine Bob Maheux qui a éclaté vendredi avec un tour du chapeau et deux passes. "Bob cherchait sûrement cette soirée depuis longtemps. Il n'avait pas été chanceux jusqu'ici, malgré qu'il travaillait avec acharnement. D'autres joueurs connaissent le même sort. Bob a éclaté: souhaitons que la même chose arrive à d'autres", de dire Vachon.

L'instructeur a aussi noté que la défensive des Vics jouait de mieux en mieux et qu'il restait peut-être à l'offensive à connaître un tempo aussi régulier, ce qui serait de très bon augure pour la semaine qui commence.

Aux dires de Roger Vachon, les Vics sont capables d'aller chercher le maximum de points dans les trois prochaines rencontres. "Un moment décisif pour nous que la semaine en cours. Elle pourrait nous classer définitivement dans le premier peloton, ou nous relayer dans le second

peloton pour un bon bout de temps. Mais, je préfère penser du côté positif. Nos gars ont prouvé depuis le début qu'ils pouvaient battre les meilleures équipes de la Ligue. N'ont-ils pas infligé à Drummondville et à Longueuil leur premier revers de la saison. Je ne vois pas pourquoi ils seraient intimidés devant Valleyfield et Beloeil. Il faut aussi craindre la visite du Chambly vendredi soir. Tout peut arriver contre une telle équipe. Nous en avons gardé un mauvais souvenir, contre St-Hyacinthe, il n'y a pas si longtemps", de préciser Roger Vachon.

D'ailleurs, les instructeurs des Vics et quelques dirigeants se sont déplacés dimanche pour assister à la rencontre St-Jean-Beloeil. "Tout un match", a rapporté Roger. "Mais, nous en sommes revenus convaincus que nous pouvions les battre", avance-t-il.

Aucune amélioration quant à la liste des blessés, Yves Courtemanche et Daniel Ménard sont toujours au repos quasi complet et ils soignent leurs blessures. Luc Alarie a été blessé vendredi soir, lors d'une bataille. Il avait un pousse passablement enflé hier. On espère toutefois qu'il

sera à son poste pour l'importante série.

Avant le match d'hier soir à Longueuil, les Vics détenaient la 4e position, conjointement avec Les Sieurs. Tous deux avaient 12 points, mais Longueuil avait disputé trois parties de moins. Les Vics détenaient une avance de deux points sur Beloeil, qui, aussi, a joué trois joutes de moins que les Vics.

Il semble bien que l'histoire des années précédentes se répète. Il est inconcevable, en effet, qu'aussitôt dans la saison, certaines équipes aient disputé jusqu'à trois et même à quatre parties de moins que d'autres clubs. Veut-on se ramasser des "parties faciles" pour la fin du calendrier? Cette année encore, on se pose la question. Et la semaine chargée qui commence ne changera en rien cette situation, du moins en ce qui concerne Longueuil et Granby. Dimanche soir prochain, les Vics auront disputé quatre parties de plus que Longueuil!

A tout événement, une série cruciale pour les Vics qui pourrait changer tout l'aspect de la présente course au championnat.

avec



bernard brodeur

Impossible de faire pire!

J'ai gaspillé un bel après-midi d'automne pour regarder, sur le petit écran, le match-suicide disputé entre les Argonauts de Toronto et les Tiger-Cats de Hamilton, dimanche après-midi. Il fallait vraiment vouloir perdre son temps que d'agir ainsi. Je ne connais sans doute pas grand chose au football et à sa technique de profondeur, mais il n'était pas nécessaire d'être un expert pour constater qu'il aurait été impossible à deux équipes professionnelles de football de faire pire. Ces grosses vedettes de la Ligue Canadienne de football se sont tout simplement moquées du public et des centaines de milliers d'amateurs qui avaient décidé, eux aussi, de passer outre à la belle température pour voir qui des Argos et des Tiger-Cats se classeraient en semi-finale, face aux Alouettes de Montréal, samedi prochain.

Il est impensable que deux équipes qui, il n'y a pas si longtemps encore, faisaient la pluie et le beau temps dans le circuit, soient parvenues à tomber si bas. J'ai eu l'occasion d'assister à quelques rencontres des Inouk de Granby et croyez-moi, le spectacle qu'on m'avait alors offert dépassait de beaucoup ce que j'ai vu dimanche, surtout que les Inouk sont de véritables amateurs alors que les joueurs de Toronto et de Hamilton sont payés grassement. J'en suis venu à croire qu'aucune des deux équipes en présence dimanche, n'avait vraiment le goût d'affronter Montréal samedi prochain, dans la semi-finale de l'Est. Elles ont tout fait pour perdre, sauf qu'une d'elles, Hamilton, a gagné par hasard!

Si la ligue Canadienne de football veut conserver sa réputation de circuit majeur et professionnel, elle ferait bien d'instituer une enquête profonde sur les agissements, non pas seulement des joueurs, mais aussi des dirigeants de ces deux équipes. C'était trop flagrant, dimanche. La victoire n'était certainement pas le but visé par les deux équipes. On jouait à qui perd gagne, à un point tel que les quelques rares jeux spectaculaires réussis étaient, sans aucun doute, le fruit d'erreurs.

Je ne vois vraiment pas comment les Alouettes pourraient ne pas atteindre la grande finale de sa section samedi face aux Tiger-Cats de Hamilton. Il est vrai que tout peut arriver dans une joute-suicide. C'est si court! Mais si jamais Hamilton venait à battre Montréal, ma confiance en la ligue Canadienne de football disparaîtrait aussitôt.

La farce de dimanche a saboté l'honnêteté du circuit canadien, à mon humble avis. On a beau mal jouer et connaître un mauvais match de temps à autres, ce qui est tout à fait naturel, mais pas de cette façon là. Depuis plus d'un mois que la farce dure. Il suffit de revivre les joutes des Tiger-Cats et des Argonauts depuis quelques temps pour se convaincre de cette vérité.

Le mal est profond chez ces deux équipes. Les dirigeants en place ne pensent qu'à une chose... l'argent. Une ou deux grosses vedettes leur suffisent pour attirer les foules et faire croire que l'équipe est vraiment professionnelle. Les amateurs ne sont pas dupes à ce point et je crois qu'ils l'ont compris dimanche.

La ligue Canadienne, il avait semblé redorer son blason depuis quelques années, a tout perdu dimanche. Ce sera encore pire si Hamilton disposait des Alouettes, samedi prochain.

En vivant un spectacle comme celui de dimanche, il n'est pas contraire au bon sens que de rêver voir une équipe de la LNF s'implanter à Montréal dans un avenir rapproché. Et cette fois, j'espère que les gouvernements en place ne viendront pas mettre les bâtons dans les roues des promoteurs car, après ce que nous avons vu dimanche, ils n'y comprennent rien, ils sont plus ridicules que les dirigeants des Argos et des Cats.

ATLANTA...C'EST VRAI!

Il fut temps où les amateurs de hockey qui se rendaient au Forum de Montréal et payaient une quinzaine de dollars pour voir les Canadiens éclabousser les Flames d'Atlanta, se payaient tout simplement un party. Même les journalistes auraient pu se payer le luxe d'écrire leur texte et laisser un vide pour y ajouter le score final. Les Flames ne l'avaient pas et faisaient partie du groupe des enfants pauvres de la ligue. Mais les temps ont bien changé. Ceux qui croyaient que le sensationnel début de saison du Atlanta n'était pas le fruit d'une chance, ont sans doute changé d'idée samedi soir, en voyant cette équipe fatiguée, arrivant d'un voyage de nuit, tenir tête au Tricolore. Atlanta...c'est vrai son affaire.

Voilà une équipe qui a su patienter et se bâtir un alignement digne de la ligue Nationale. Je ne crois pas qu'une première défaite en 13 rencontres soit le fruit de dame chance. Les Flames, sans gros noms dans leur alignement, représentent aujourd'hui une force très respectable. Si les dirigeants se sont montrés patients, ils furent, pas surcroît, intelligents dans chacun des gestes posés. Ils ne se sont pas laissés influencer par les gros noms et encore moins par quelques miroitantes transactions qui leur auraient fait perdre des choix au repêchage. Ils ont gardé leurs choix, et les résultats sont là maintenant.

nadien a arraché une victoire de 4 à 2 aux Flames samedi soir, mais il la doit à un Michel Larocque en grand forme. Ce dernier a volé la victoire aux Flames en première période avec pas moins de six arrêts à bout portant, alors qu'un joueur des Flames se présentait seul devant lui.

Avec un tout petit peu de chance, Atlanta aurait mené par deux ou trois buts après le premier engagement et le score final n'aurait pas été le même.

La performance des Flames depuis le début de la campagne régulière devrait servir d'exemple aux équipes qui continuent de végéter dans les bas fonds de la ligue et qui ne font rien pour améliorer leur sort.

A ce que je sache, l'alignement des Flames n'a rien d'impressionnant. Ce sont des joueurs ordinaires, mais qui ont du cœur au ventre et qui vivent une aventure dont ils sont les uniques auteurs. Ils ne souffrent plus de complexes et à mon avis, ni le Canadien, qui Boston ne pourra les intimider. Je ne dis pas qu'il vont tout râler cette saison.

Le plus utile dans la LA

Qui de Jim Rice et Ron Guidry sortira gagnant?

NEW YORK (AP) — Comme dans la majorité des élections américaines aujourd'hui, on compte deux candidats importants au titre de Joueur le plus utile dans la Ligue américaine de baseball.

Ce scrutin se résume à une lutte entre Ron Guidry et Jim Rice... un lanceur contre un coéquipier. On devrait connaître le vainqueur ce soir.

Les deux candidats sont appuyés de fortes statistiques et, dans toute autre saison, ils seraient des vainqueurs faciles.

Mais, cette saison, Rice a affiché une moyenne de .315, y compris 46 circuits et 139 points produits, pour Boston, et Guidry a présenté une fiche de 25-3, y compris neuf blanchissages, et une moyenne de 1.7 point mérité pour les Yankees.

Là réside le dilemme, mais il s'en trouvera qui soutiendront que, parce que Guidry est un lanceur qui ne travaille qu'à tous les cinq jours, ses succès sont moindres que la production quotidienne du coéquipier Rice.

Joueur-clé

Il ne faudrait toutefois pas tenter de vendre cette théorie aux Yankees, dont le lanceur gaucher a été la clef des succès dans leur 2e championnat mondial d'affilée.

Certains croient que les statistiques offensives de Rice en font le joueur le plus utile, mais, si l'on considère la différence entre la victoire et la défaite, il faut tenir compte du rôle de Guidry. Enfin, Boston aurait pu finir au 2e rang sans Rice, mais les Yankees auraient certes man-

qué le bateau sans Guidry.

Guidry a déjà remporté unaniment le trophée Cy Young accordé au meilleur lanceur de la LA. Certains soutiennent justement que ce trophée a été inauguré en 1956 spécifiquement pour les lanceurs, sans participation des autres joueurs.

Guidry est loin d'endosser cette théorie.

"Si le titre de joueur le plus utile est réservé aux frappeurs, qu'on appelle le trophée Ty Cobb ou Rob Carew. S'il s'agit vraiment du Joueur le plus utile, comment éliminer les lanceurs?"

Doubles vainqueurs

Cinq lanceurs ont déjà remporté les deux titres la même année, soit Don Newcombe en 1956; Sandy Koufax en 1963; Denny McLain et Bob Gibson en 1968; et Vida Blue en 1971.

Aucun de ces cinq élus n'a présenté des statistiques de l'ordre de celles de Guidry, mais aucun, non plus, n'a affronté des adversaires affichant e's statistiques semblables à celles de Rice.

Il y a possibilité que les deux candidats finissent sur un pied d'égalité pour des raisons sentimentales. Guidry est prêt à partager l'honneur, ce qui serait un précédent.

"Mais, vous êtes mieux de demander l'avis de Rice à ce sujet."

Au fait, on a posé la question à Rice, qui n'est guère enchanté d'une telle possibilité.

"Si les votants partagent ce sentiment, j'aime autant ne pas recevoir le trophée du tout."



(Photo C-Line Jobin)

La ligue Industrielle Brador de Bromont a inauguré officiellement sa saison récemment. Sur la vignette on aperçoit Claude Laplante, capitaine de la Caisse Pop Roxton Falls; Roger Despart, du même club; René Drouin, du restaurant Ritz; Ronald Clermont, du Centre musical; Daniel Pelletier, représentant du commanditaire; Daniel Giguère, président du circuit; Robert Lequin, de Bromont Terrasse; Pierre Jacques, de Leroy Somer et Mario Gaudreau, capitaine de Bromont Terrasse.

St-Césaire au Palais Le Fleur de Lys de Granby doit gagner ce soir!

GRANBY - Le Fleur de Lys reprendra sa cédule ce soir au Palais des Sports de Granby, alors qu'il recevra la visite des Cantonniers de St-Césaire, à compter de 21.30 heures. C'est la première fois cette saison que les hommes de Pierre Dion se présentent au Palais des Sports. On sait que le Fleur de Lys a déjà disputé une rencontre à St-Césaire et le Granby avait dû s'incliner au compte de 5 à 2. On ne sait pas encore si Pierre Chagnon anciennement des Vics de Granby, sera dans la cage du St-Césaire; Pierre souffre d'un mal au dos.

Dans le camp des protégés de l'instructeur Jean-Claude Lévesque, tout est prêt pour la rencontre de ce soir. Le Granby, qui tenait une pratique dimanche dernier alors qu'il était inactif, a mis l'accent sur la vitesse et plusieurs exercices dans ce sens furent d'actualité. Le Granby emploiera trois tris offensifs et six arrières, en plus d'un réserviste à l'attaque. Yves Lallier, Pierre Grouin et Mario Lachance agiront comme trio défensif et seront opposés aux gros canons du St-Césaire. Si l'on jette un coup d'oeil au classement des Monts Labatt, le Fleur de Lys se retrouve au sixième rang; mais il a une partie en main sur toutes les autres équipes. De par cette situation au classement, Granby se doit de l'emporter s'il veut atteindre le quatrième rang; par le fait même il ne serait plus qu'à un point du troisième rang détenu par les Jets de Farnham. Donc, on comprend facilement l'importance de la rencontre de ce soir et les Granbyens devront se surpasser pour arracher cette victoire. Le Fleur de Lys n'a pas connu la défaite encore à domicile et essaiera de maintenir cette belle performance à Granby. Donc, les sportifs de Granby sont grandement invités à venir soutenir le Fleur de Lys pour cette importante rencontre régulière, à compter de 21.30 heures.

Hockey-éponge I-C Une victoire pour Ménard & Gingras

GRANBY - La formation Ménard et Gingras a difficilement pris la mesure du Pare-choc Granby au compte de 6 à 5 dans la seule partie à l'affiche de la Ligue de hockey-éponge LICI cette semaine.

Du côté des vainqueurs, Yves Cabana et Daniel Lévesque ont fourni chacun deux buts et une passe. Mario Dextrase y est allé d'un but et deux assistances pendant que Sylvain Ménard complétait le total des gagnants avec un but et une passe. Chez les perdants, Jacques Lacroix et Ronald Fontaine ont amassé un but et une passe chacun. Les autres filets des vaincus ont été enfilés par Gilles Brouillard, Daniel Gagné et François Brodeur. Trois pénalités ont été décernées durant la rencontre, dont deux aux perdants.

Industrielle-Molson Poirier, Gicleurs et Place Granby sortent vainqueurs

GRANBY - Dans la ligue de hockey Laurentide-Molson de Granby, Place Granby a difficilement défait le Forand Sport 4-3. Pour les vainqueurs, Mario Casavant a deux buts et Claude Pelletier un. Pour les perdants, Bruno Remy a deux filets et Claude Roy l'autre.

Dans la seconde partie, les Gicleurs FF ont défait le Peeters 8-5. Jean-Pierre Guévin et Daniel Héneault ont réussi chacun deux buts; les autres vont à Michel Saurette, Yves Ouellette, Pierre Delpé et Georges Charron. Pour Peeters, Yves Lacroix a deux buts, Denis Héneault, André Authier et Gaëtan Mailhot chacun un.

Dans la troisième rencontre, le garage Poirier a défait Woolco 6-3. Pour Poirier, qui prend une avance de trois points en tête, Robert Doucet a trois buts et une passe, Mario Roy deux buts et une passe et Yvan Leclerc l'autre but. Pour Woolco, Pierre Laliberté, Benoit Lussier et Julien Bessette ont compté.

Dimanche prochain, à 19h., Place Granby vs Woolco; à 20h.30, Poirier vs Peeters et à 22h. Gicleurs FF vs Forand Sport.

Pour Dave Cutler des Eskimos

Un cinquième titre en six ans

TORONTO (PC) — Le botteur Dave Cutler, du Edmonton, a remporté le championnat des marqueurs de la LCF pour la 5e fois en six ans.

Son total de 167 lui a permis de devancer Cyril

McFall, du Calgary par quatre points. Lui Passaglia, de la C.B., a récolté 159 points, devant Bernie Ruoff, du Winnipeg, avec 149.

Le meilleur marqueur dans la CFE a été la recrue

John Hay, du Ottawa, avec 136 points.

Par ailleurs, Mike Strickland, du Regina, a dominé dans les gains au sol avec 1,306 verges en 284 essais.

Larry Key, des Lions, et Jim Washington, du Winnipeg aussi dépassé le plateau des 1,000 verges. C'est la première fois en sept saisons qu'aucun joueur de la CFE n'atteint pas le plateau des 1,000 verges.

La recrue Joe Poplawski, du Winnipeg, a été le meilleur receveur de passes de la ligue avec 75 réceptions pour 998 verges tandis que Tony Gabriel, du Ottawa, amassait 67 passes pour 1,070 verges et Tom Scott, de Edmonton, 66 pour 1,066 verges.

Marqueurs
T C PL S Pts
Cutler, E. 0 45 36 14 167
McFall, C. 0 36 37 16 163
Passaglia, CB 0 30 37 18 159
Ruoff, W. 0 33 31 23 149
Macoritti, S. 0 27 32 9 132
Sykes, C. 15 0 0 0 90
Scott, E. 10 0 0 0 60
Germany, E. 10 0 0 0 60
Key, CB 10 0 0 0 60
Smith, E. 9 0 0 0 54
Armstrong, C. 9 0 0 0 54

Gains au sol
No Ver Moy T
Strickland, S. 284 1,306 4.6 7
Key, CB. 215 1,054 4.9 7
Washington, W. 200 1,032 5.2 6
Sykes, C. 204 1,020 5.0 13
Germany, E. 179 885 4.9 10

Receveurs de passes
No Ver Moy T
Poplawski, W. 75 998 13.3 8
Paterson, W. 69 866 12.6 3
Scott, E. 66 1,066 16.2 10
Smith, E. 59 900 15.3 9
Bright, BC. 52 781 15.0 2

Passes
T C Ver Inc T
Brock, W. 492 294 3,755 18 23
Tagge CB. 430 243 3,134 20 13
Wilkinson, E. 292 177 2,394 9 20
Lancaster, S. 390 205 2,677 27 15
Hufnagel, C. 159 169 2,663 13 13

Bottés de dégagement
No Ver Moy PL
Ilesic, E. 132 6,240 47.3 87
Ruoff, W. 132 6,197 46.9 76
Passaglia, CB. 128 5,966 46.6 82
McFall, C. 128 5,764 45.1 95
Macoritti, S. 124 5,533 44.6 82

Retours de bottés de dégagement
No Ver Moy T
Bright, CB. 40 498 12.5 0
Hinton, CB. 62 478 7.7 0
Butler, E. 54 442 8.2 0
Hollimon, E. 45 417 9.3 0
Kirk, C. 36 367 10.2 0

Retours de bottés d'envoi
No Ver Moy T
Phason, W. 30 796 26.5 0
Crump, W. 27 773 28.6 0
Key, BC. 20 649 32.5 0
Butler, E. 26 615 23.7 0
O'Hara, S. 20 527 26.4 0

Interceptions—Retours
No Ver PL T
Hollimon, E. 8 228 72.4
Irvin, C. 7 159 73.1
Highbaugh, E. 7 100 41.1
Burleson, C. 7 72 32.0

Marqueurs
T C PL S Pts
Hay, O. 0 43 26 15 136
Sweet, M. 0 21 30 2 123
Sunter, T. 0 22 16 13 83
Gabriel, O. 11 0 0 0 66
Jmbrosic, H. 0 12 11 13 58
Green, O. 9 0 0 0 54
Edwards, H. 6 x1 0 0 38
Bragagnolo, T. 5 0 0 0 30
O'Leary, M. 5 0 0 0 30
Stenerson, O. 5 0 0 0 30
Skolrood, H. 4 x3 0 0 30

Convertis de deux points
Gains au sol
No Ver Moy T
Edwards, H. 197 840 4.3 2
Metcalfe, T. 169 669 4.0 2
Holmes, O. 142 607 4.3 3
O'Leary, M. 146 584 4.0 4
Murphy, O. 136 538 4.0 0

Receveurs de passes
No Ver Moy T
Gabriel, O. 67 1,070 16.0 11
Murphy, O. 59 584 10.0 1
Avery, O. 50 767 15.3 3
Gadidis, M. 45 614 18.1 3
Muller, T. 45 581 12.9 1

Passes
T C Ver Inc T
Holloway, O. 214 132 1,970 2 12
Jones, H. 269 158 2,060 11 9
Clement, O. 239 152 1,990 12 17
Ealey, T. 206 112 1,420 6 8
Barnes, M. 137 72 1,177 9 10

Bottés de dégagement
No Ver Moy PL
Clark, T. 138 6,222 45.1 76
Buono, M. 120 5,241 43.7 90
Jambrosic, H. 54 2,353 43.6 64
Kunyk, O. 106 4,265 40.2 60

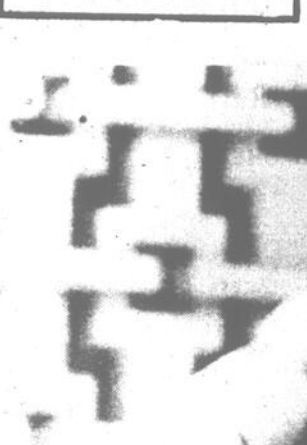
Retours de bottés de dégagement
No Ver Moy T
Rhino, M. 76 868 11.4 0

Nelms, O. 49 408 8.3 0
Bennett, T. 47 363 7.7 0
Edwards, H. 39 250 6.4 0
Metcalfe, T. 27 239 8.9 0

Retours de bottés d'envoi
No Ver Moy T
Bennett, T. 32 757 23.7 0
Mofford, M. 27 579 21.4 0
Green, O. 21 500 23.8 0
Meeks, H. 23 471 20.5 0
Metcalfe, T. 18 446 25.9 0

Interceptions—Retours
No Ver PL T
Downing, O. 7 63 22 0
Nelms, O. 6 110 42 1
Burrow, M. 5 34 20 1
Buono, M. 4 61 33 0

Encouragez nos annonceurs



Mike Mentzer de Los Angeles est le nouveau "M. Univers". Mentzer s'est mérité ce titre lundi, à Acapulco au Mexique, battant 85 concurrents venant de 45 pays. Pesant 198 livres, il a remporté le titre pour les muscles et la technique. La compétition a duré deux jours. Faut le faire...

VICS GRANBY

Déjà le quart de la saison est passé dans la Ligue Richelieu junior. La formation des Vics de Granby est composée d'éléments venant de toute la région, suite au réaménagement de la ligue et à la disparition des Voyageurs de Cowansville.

Pour plusieurs, les joueurs des instructeurs Roger Vachon et Marc Courtemanche sont des inconnus. A compter de demain, vous pourrez apprendre à connaître les joueurs des Vics puisque nous publierons, à raison de deux par jour, des détails sur chacun des joueurs et des instructeurs.

C'est ainsi que vous apprendrez l'âge des joueurs, leur provenance, leur plan d'avenir et une foule d'autres renseignements. Ainsi, demain, vous lirez les petites histoires des deux gardiens des Vics, Paul Maynard et Mike Malouin.

Contre Marie-Victorin Victoriaville en finale du Bol d'Or

GRANBY (AC) — Les finalistes des deux joutes du Bol d'Or sont maintenant connus.

Dimanche, trois rencontres étaient présentées au football intercollégial, faisant du même coup connaître les trois derniers finalistes de cette compétition du Bol d'Or, qui sera disputée au stade olympique dimanche le 12 novembre.

Samedi, dans la division "AAA", Vanier devait aisément prendre la mesure de Lennoxville par le pointage de 50 à 3 et sera donc mesuré aux Diablos de Trois-Rivières, qui eux ont battu de peine et de misère le Collège Militaire Royal de St-Jean par le compte de 36 à 32, dimanche.

Dans l'autre finale, on retrouvera Victoriaville et le collège Marie-Victorin.

Les Vulkans de Victoriaville ont facilement eu raison du St-Georges de Beauce par le score de 29 à 6. Quant au collège Marie-Victorin, il a arraché une victoire de 9 à 6 au collège de St-Jean pour accéder à la finale.

La joute opposant Victoriaville, qui évolue dans le même circuit que les Inouk du collège de Granby, et le Marie-Victorin, sera disputée à compter de midi, dimanche. La rencontre mettant aux prises les Diablos de Trois-Rivières au collège Vanier sera jouée à 15 heures 30.

Opération adhésion syndicale

Du 6 au 11 novembre 1978 se tiendra, dans tout le Québec, un vote pour connaître l'adhésion syndicale des salariés de la construction, pour le renouvellement de la convention collective conclue en vue du décret relatif à l'industrie de la construction.

Les salariés ayant droit de vote sont ceux qui détiennent un certificat de classification, qui ont effectué 300 heures ou plus dans l'industrie de la construction entre le 1^{er} août 1977 et le 31 juillet 1978, et qui résident au Québec le 30 septembre 1978. Le critère des 300 heures ne s'applique toutefois pas aux salariés âgés de 50 ans ou plus.

Ce scrutin visera à déterminer le choix des salariés de la construction quant à leur centrale syndicale et, en plus, établira le degré de représentativité de chacune des associations syndicales représentatives.

BUREAUX DE VOTE — REGION DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe
Bureau régional O.C.Q.
3100 boul. Laframboise
suite 107
6, 7, 8, 9, 10 novembre
9 00-20 30
11 novembre
9 00-16 30

Cowansville
Hotel de Ville
220 Place Municipale
10 novembre
12 00-20 30

Granby
C.M.O.
328 rue Principale
6, 7 novembre
12 00-20 30

Ces associations sont les suivantes:
Centrale des Syndicats Démocratiques (C.S.D.)
Confédération des Syndicats Nationaux (C.S.N.)
Conseil Provincial du Québec des Métiers de la Construction (F.T.Q.)
Syndicat de la Construction Côte-Nord de Sept-Îles Inc.

Si un salarié ne se prévaut pas de son droit de vote durant cette période de scrutin, la Loi prévoit qu'il demeurera membre de l'association en faveur de laquelle il a fait connaître son choix lors du scrutin précédent ou à laquelle il a adhéré depuis ce scrutin (article 7a de la Loi).

Pour se prévaloir de son droit de vote, le salarié doit se présenter dans l'un des bureaux de vote organisés par l'O.C.Q. muni de sa carte de votant et de l'un des documents suivants:

permis de conduire;
carte d'assurance sociales;
certificat de classification (O.C.Q.);
carte d'identification de la Baie James.
Pour tout renseignement, communiquez avec l'un des bureaux régionaux de l'O.C.Q.



Québec passe en tête

HARTFORD (PC) — Les Nordiques de Québec, qui n'ont pas subi la défaite au cours de leurs cinq derniers matches, ont grimpé au premier rang du classement de l'Association mondiale de hockey.

Les Nordiques ont 15 points, un de plus que les Whalers de la Nouvelle Angleterre, qui ont cependant un match de plus à jouer.

Cincinnati suit avec 13 points, Winnipeg 12, Birmingham 10, Edmonton 8, et Indianapolis six.

Par ailleurs, Réal Cloutier, des Nordiques, est le meilleur marqueur. Son total de 24 points, 15 buts et neuf passes, lui permet de devancer Mark Howe, des Whalers, par deux points.

Nilsson et Sullivan, des Jets de Winnipeg, ainsi qu'Adré Lacroix, des Whalers, et Robbie Ftorek, des Stingers de Cincinnati, suivent avec 19 points.

Dans la ligue Nationale

Des Flames partout!

MONTREAL (PC) — Le classement de la Ligue nationale de hockey a subi très peu de changement à la suite des matches du week-end.

Les Flames d'Atlanta ont toujours la meilleure fiche du circuit même s'ils ont encaissé leur premier revers de la saison samedi soir au Forum.

Les Flames ont 22 points et ils dominent la division Patrick, devant les Rangers de New York, 17 points, les Islanders de New York, 14 points, et les Flyers de Philadelphie avec 13.

Les Canadiens de Montréal, qui n'ont que la quatrième meilleure fiche de la ligue, derrière les Flames, les Rangers et les Bruins, sont cependant au sommet de la division Norris.

Les deux autres divisions, Adams et Smythe, sont dominées respectivement par les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago.

Meneurs

Les Flames d'Atlanta, qui connaissent un excellent début de saison, ont trois de leurs joueurs parmi les cinq meilleurs marqueurs de la LNH.

Bob MacMillan, Tom Lysiak et Guy Chouinard occupent respectivement les première, troisième et quatrième places.

MacMillan a 20 points, avec huit buts et 12 passes. Il partage le premier rang avec Wayne Babych, des Blues de Saint-Louis qui a neuf buts et 11 passes.

Lysiak et Chouinard ont 19 points, soit le même total que Bernie Federko, des Blues de Saint-Louis.

Darryl Sittler, Denis Potvin et Bobby Clarke suivent avec 17 points.

Le défenseur Guy Lapointe est le meilleur du Canadien, ayant accumulé 16 points.

Aujourd'hui comme hier...



Don de sang, don de vie
La Société canadienne de la Croix-Rouge

Match nul à Boston

Fin d'une semaine très éreintante pour Canadien

BOSTON PC — Le Canadien s'est peut-être contenté d'un seul point de classement, à Boston, où il s'en est tiré avec un verdict nul de 1-1 Dimanche soir, mais il a terminé d'une façon plus que satisfaisante une semaine éreintante.

Quand les Glorieux allusion au caprice du calendrier qui les obligeait à disputer quatre parties en cinq soirs, ils ne manquaient pas de préciser que la quatrième rencontre, habituellement la plus ardue, serait jouée au Garden de Boston.

Ils avaient un peu raison d'en craindre le résultat. Il leur a fallu revenir de l'arrière pour rester invaincus. Ré-jean Houle, pour la deuxième soirée consécutive, a marqué à l'occasion d'une supériorité numérique pour éviter un échec aux siens.

Bob Miller qui a profité d'une maladresse de Jacques Lemaire, a enregistré le filet des Bruins en deuxième période.

Cependant, dans le camp des Bruins, on voit déjà le Tricolore cavalier seul durant toute la saison.

"Nous avons bien joué ce soir mais nous n'avons pas gagné", a fait remarquer Jean Ratelle. "Ils ont perdu deux bons défenseurs en Nyrop et Bouchard. Je connais plusieurs équipes qui se remettraient difficilement d'un tel coup. En Rod Langway et Gilles Lupien, le Canadien pos-

sède de bons remplaçants mais il faudra un certain temps avant que ces deux joueurs travaillent à l'aise.

Seul le temps apporte l'expérience. D'ailleurs, avec les réserves que le Canadien possède, ce n'est qu'une question de temps avant qu'il ne fonctionne comme avant", a ajouté le vétéran joueur.

Gilbert à son aise

Gilles Gilbert, qui avait été expédié aux douches rapidement contre les Flyers samedi soir, a sauvé les Bruins.

"Le Canadien a eu plusieurs bonnes chances de compter. J'imagine que c'était ma soirée. J'ai effectué les mêmes gestes contre Philadelphie minute. Ce soir, rien ne passait", a commenté le gardien qu'on a préféré à Ron Grahame.

Dans le camp du Tricolore, Guy Lapointe a eu l'impression que les Bruins n'étaient pas encore remis de leur défaite contre les Flyers.

"Ils ont l'habitude de foncer vers nous dès le départ. Ils ne l'ont pas fait cette fois. Ils étaient plus prudents", a-t-il souligné.

On n'a rien réglé, dimanche soir, que ce soit aux points dans le classement...ou aux poings.

Deux combats de boxe ont failli éclater. Deux fois, l'un des belligérants a fait marche arrière.

SOMMAIRES...SOMMAIRES...SOMMAIRES...

(DIMANCHE)

ST-LOUIS 1 CHICAGO 3

Première période
1. Chicago: Marks 6
(Murray, Mikita) 1:58.
Pénalités-Logan et Bonness
(mineures) 0:11, Giroux 5:43,
Bulley 6:51, Patey 10:18, Kelly
13:10, Kelly 18:10.
Deuxième période
2. Chicago: J.P. Bordeleau 6
(Bordirev) 4:43
3. St. Louis: Babych 9
(Hess, Federko) 17:13
Pénalités-H. Bennett 1:56,
Russell 15:55.
Troisième période
4. Chicago: Harrison 1

(Kelly, Murray) 6:24
Pénalités-Babych 7:59, Bulley
et Sutter
(mineures) 18:44
Tirs au but:
St. Louis.....15 11 4-30
Chicago.....9 17 13-39
Gardiens-Myre, St. Louis, Es-
posito, Chicago.
A-10,106.

DETROIT 3 WASHINGTON 3

Première période
1. Washington: Siros 4
(Charron, Maruk) 13:32
2. Washington: Bergeron 1
(Girard, Charron) 18:54

Pénalités-Huber: 19, Walter 1:
11, Hanson et Walter (majeu-
res) 3:25, Larsen 13:00, Rowe
15:28, Larsen et Walter (ma-
jeures) 16:31, Mulvey 19:45.

Deuxième période
3. Detroit: Hextall 4
(McCourt, Nedomansky) 1:47
Pénalités-Green: 26, Larsen 8:
42, Harper 14:29, Smith 19:54

Troisième période
4. Washington: Lofthouse 2
(Green, Edburg) 5:53
5. Detroit: Miller 1
(Thompson, St. Laurent) 13:46
6. Detroit: Bergman 3
(Miller, Thompson) 17:29
Pénalités-Huber 7:06, Hextall
12:05, Picard 13:11, Larsen 15:
11.

Tirs au but:
Detroit.....9 6 8-23
Washington.....15 11 10-36
Gardiens-Vachon, Detroit; Bé-
dard, Washington.
A-6,255.

MINNESOTA 1 BUFFALO 2

Première période
Aucun but
Pénalités-Robert 4:54, McKen-
ny 7:53, Barrett 10:17, Fogolin
13:27, Barrett et Seiling 16:35.

Deuxième période
1. Buffalo: Ramsay 3
(Fogolin, Luce) 10:30
Pénalités-Youngmans 10:18,
Minnesota 18:24

Troisième période
2. Buffalo: Hajt 2
(Luce) 4:21
3. Minnesota: Sharpley 4
(Youngmans, Fidler) 19:45
Pénalités-Ramsay 0:56, D.
Smith 3:44.

Tirs au but:
Minnesota.....7 5 10-22
Buffalo.....9 7 6-22
Gardiens-G. Edwards, Minne-
sota; D. Edwards, Buffalo.
A-16,433.

RANGERS 5 VANCOUVER 2

Première période
1. New York: Hickey 4
(Greschner) 1:25
2. New York: Esposito 4
(Duguay, Garrish) 4:35

3. Vancouver: Kearns 2
(Ververgaert, Martin) 6:12
4. Vancouver: Blight 1
(Eriksson, Sedlbauer) 19:09
Pénalités-Foti et Lindgren 10:
23, Tkaczuk 13:21.

Deuxième période
5. New York: Farrish 1
(Duguay, Esposito) 7:21
6. New York: Greschner 3
(Hickey) 9:34
Pénalités-Hedberg 10:56, Vad-
nais et Snepsts (mineures) 18:
50.

Troisième période
7. New York: Duguay 4
(Esposito) 2:58
Pénalités-Vickers et McIlhar-
gey
(mineures doubles) 2:00
Maloney et Martin 10:57, De-
blois 16:17.

Tirs au but:
New York.....7 11 11-29
Vancouver.....13 4 7-24
Gardiens: Thomas, New York;
Bromley, Vancouver.
A-14,562

COLORADO 4 PHILADELPHIE 6

Première période
1. Philadelphie: Barber 7
(Clarke) 4:24
2. Colorado: Comeau 1
(Croteau, Pachal) 5:29

Pénalités-Dupont 3:46, Evans
4:38, Lachance 14:18, Dupont
(majeure) 7:43

Deuxième période
3. Philadelphie: Dean 1
(Watson, Bridgman) 2:58
4. Colorado: Gardner 6
(Lachance, Spruce) 6:15
5. Colorado: Valiquette 4
(Gardner) 13:52

6. Philadelphie: Barber 8
(Clarke, Dailey) 14:55
Pénalités-Lachance 6:15, Pa-
chal et Hoyda 8:28, Watson 13:
49, Lachance 14:29

Troisième période
7. Philadelphie: Dupont 2
(Bridgman) 4:42
8. Philadelphie: Dean 2
(Holmgren, Bridgman) 11:56

9. Philadelphie: Bridgman 4
(Dupont, Dean) 12:18
10. Colorado: Croteau 9
(Oxchar) 16:07

Pénalités-Clarke et Klassen 3:
10, Hoyda (majeure) Lachance
(majeure) 6:52, Hoyda 15:43.

Tirs au but:
Colorado.....7 13 9-29
Philadelphie.....8 15 18-41
Gardiens-Plasse, Colorado;
Parent, Philadelphie.
A-17,077

QUEBEC 2 EDMONTON 0

Première période:
1. Québec: Tremblay 1
(Fitchner) 5:00
Pénalités-Driscoll, (majeur)
Bilodeau (mineure, majeure)
5:15 Tardif 7:33, Micheletti 15:
37

Deuxième période
Aucun but
Pénalités-Cloutier 2:16, Car-
lson 4:39, Weir 8:34, Carlson et
Baxter 9:03.

Troisième période
Aucun but
2. Québec: Brackenbury 5
(Larivière, Corsi) 19:09
Pénalités-Driscoll et Baxter
(mineures) 13:49.

Tirs au but:
Edmonton.....10 8 20-38
Québec.....4 8 6-18
Gardiens-Mio, Edmonton; Cor-
si, Québec.
A-8,400.

St-Jean
Valleyfield
Drummondville
Longueuil
Granby
Beloeil
Laprairie
St-Lambert
St-Hyacinthe
Châteauguay
Chambly

LIQUE RICHELIEU

PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
12	9	3	0	74	53	18
11	7	1	3	72	46	17
10	5	2	3	68	46	13
8	6	2	0	75	23	12
11	6	5	0	52	53	12
8	5	3	0	62	36	10
11	3	5	3	59	60	9
10	3	5	2	42	55	8
11	3	6	2	50	65	8
11	1	9	1	36	99	3
9	1	8	0	32	67	2

Dimanche
Drummondville 5 St-Hyacinthe 5
Valleyfield 7 Laprairie 7
Chambly 3 St-Lambert 6
St-Jean 5 Beloeil 3

Lundi
St-Hyacinthe à Longueuil
Mercredi
Laprairie à St-Lambert
Beloeil à Chambly

LIQUE DES MONTS-LABATT

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
9	7	1	1	62	31	15
9	5	2	2	37	29	12
9	4	3	2	40	30	10
9	3	4	2	24	37	8
9	4	5	0	44	40	8
9	1	8	0	20	74	2

Dimanche
Mariville 6 Farnham 6
St-Ignace 3 St-Césaire 3
St-Pie 10 Bedford 2

Mardi
St-Césaire vs Granby (21h30)

LIQUE NATIONALE

CONFERENCE PRINCE DES GALLES

DIVISION JAMES NORRIS

PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
13	7	4	2	46	36	16
12	4	4	4	41	41	12
10	4	6	0	38	40	8
12	2	7	3	32	48	7
12	2	8	2	38	48	6

Montréal
Detroit
Los Angeles
Washington
Pittsburgh

DIVISION CHARLES ADAMS

PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
12	7	2	3	51	33	17
13	6	5	2	39	40	14
11	3	5	3	25	31	9
10	3	5	2	21	29	8

Boston
Toronto
Buffalo
Minnesota

CONFERENCE CLARENCE CAMPBELL

DIVISION LESTER PATRICK

PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
13	10	1	2	64	34	22

Atlanta

N.Y. Rangers	12	8	1	3	46	26	19
N.Y. Islanders	11	6	3	2	49	43	14
Philadelphie	13	5	5	3	40	37	13

DIVISION CONNIE SMYTHE

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS	
Chicago		11	5	2	4	39	33	14
Vancouver		13	5	7	1	44	52	11
St-Louis		13	2	7	4	51	75	8
Colorado		13	2	9	2	36	64	6

Dimanche

Minnesota 1 Buffalo 2
Detroit 3 Washington 3
St-Louis 1 Chicago 3
Rangers 5 Vancouver 2
Montréal 1 Boston 1
Colorado 4 Philadelphie 6

Mardi

Minnesota à Islanders
Vancouver à Atlanta
Toronto à St-Louis

ASSOCIATION MONDIALE

J	G	P	N	P	C	P
13	7	5	1	51	51	15
12	6	4	2	56	50	14
11	6	4	1	43	37	13
11	5	4	2	47	39	12
10	5	5	0	39	40	10
10	4	6	0	29	31	8
11	2	7	2	35	52	6

Dimanche

Cincinnati 5 N. Angleterre 4
Québec 2 Edmonton 0
Winnipeg 6 Indianapolis 2

Mardi

Winnipeg à Québec

LIQUE JUNIOR MAJEURE

Section LeBel

	J	G	P	N	P	C	P
Verdun	20	13	4	3	105	72	29
Montréal	18	13	3	2	115	61	28
Laval	19	9	10	0	97	106	18
Cornwall	19	8	11	0	78	120	16
Hull	18	3	13	2	61	112	8

Section Dillio

Trois-Rivières	17	12	2	3	142	62	27
Sherbrooke	18	9	7	2	98	79	20
Québec	18	9	8	1	89	79	19
Chicoutimi	19	6	12	1	83	108	13
Shawinigan	20	4	16	0	72	136	8

Dimanche

Sherbrooke 9 Shawinigan 2
Verdun 7 Laval 5
Trois-Rivières 6 Chicoutimi 1
Montréal 6 Hull 2
Cornwall 4 Québec 3

Lundi

Cornwall à Laval

LA NOUVELLE WAGONNETTE GLC 1979 DE MAZDA EST AUSSI BIEN ÉQUIPÉE QUE LA GLC ET OFFRE UN AVANTAGE DE PLUS: DE L'ESPACE.

Une cinq portes qui laisse 86 pieds cubes d'espace de chargement et d'espace pour les passagers suffit aux besoins de la plupart des gens. C'est le cas de la GLC 1979. (Bien d'autres voitures à arrière ouvrant comme la Honda Civic, par exemple, aimeraient bien en faire autant.)

Mais si vos besoins sont différents... Si vous devez transporter plus d'objets ou des objets plus volumineux que ce que peut contenir une cinq portes, c'est plutôt d'une wagonnette dont vous avez besoin.

Et si vous ne voulez pas vous embarrasser d'une de ces énormes wagonnettes, toujours assoiffées et quelque peu monstrueuses qui tiennent deux places sur la route, vous opterez très certainement pour une wagonnette de type sous-compacte. Comme la nouvelle wagonnette GLC.

Elle offre plus d'espace de chargement que la GLC cinq portes. 113% de plus. Et pourtant, elle n'est que de 9 pouces plus longue. C'est, comme nous aimons le dire, beaucoup d'espace en peu de place.

La nouvelle wagonnette GLC ne se donne pas des allures de voiture à arrière ouvrant... certes, elle conserve ce petit air de famille, et c'est bien ainsi. Mais elle demeure résolument et incontestablement une wagonnette. Plus lourde que la cinq portes GLC, elle gagne deux pouces de hauteur à l'arrière, possède des freins plus puissants à l'avant et un réservoir plus grand. En outre, sa garde au sol est plus élevée.

Toutes ces différences ne font finalement que souligner d'autant les ressemblances.

Ainsi, cette année, toutes les voitures GLC et toutes les wagonnettes GLC sont munies d'un moteur plus puissant qui permet de meilleures accélérations, une traction accrue et un roulement plus doux qui se révélera économique à l'usage.

Vous pourrez consommer aussi peu que 6,3l/100km (72 km/gal) sur la route et 8,7l/100km (52 km/gal) en ville, pour une moyenne de 7,2l/100km (63 km/gal).

Quant à l'équipement, plutôt que de vous proposer



une longue liste d'options coûteuses, nous avons préféré vous offrir un équipement standard complet qui comprend: Dégivreur, lave-glace et essuie-glace de lunette arrière. Vitres teintées. Totalisateur odométrique journalier. Sièges arrière séparés et indépendants. Sièges baquets à dossier inclinable. Rétroviseur jour/nuit. Moquette à l'intérieur et dans le compartiment de chargement. Servofreins à disque à l'avant.

Jetez un coup d'oeil à tout ce que nous avons mis dans notre wagonnette GLC. Et songez à tout ce que vous pourrez y mettre vous-même.

La Mazda GLC 1979 cinq portes et la wagonnette GLC.

mazda

D'après des essais conformes aux méthodes approuvées de Transport Canada pour une wagonnette GLC à boîte de vitesses à quatre rapports. La consommation réelle peut varier et la consommation en ville sera plus élevée en hiver. Pour plus de précisions consultez le Guide public par Transport Canada.

GEMME AUTO INC.

839 Cowie,

Granby

— TEL: 378-6222

Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À

MIDI

Granby: 372-5433

Fernham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSEES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLEMENTAIRES	15¢
CARACTERES GRAS	80¢
LIGNE AGATE	30¢
1 POUCE x COL	\$3.78
1 POUCE (1 mois)	\$60.00
LOCATION DE CASIER	60¢
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	\$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	\$10.00
AVIS DE DECES	\$10.00
REMERCIEMENTS	\$10.00

REGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

201 PROPRIETES A VENDRE



GRANBY
Bungalow de 5 1/2 pièces récent, très grandes pièces. Prix et conditions très intéressantes. Hypothèque à 10% transférable. Tél.: 378-3009.



GRANBY
375 Reynolds, bungalow en brique de 5 1/2 pièces, garage, piscine, immense pièce à l'extérieur. Prix: \$30,000.00.



GRANBY
Bungalow neuf de 6 pièces, foyer, construction récente. Tél.: 378-3009



GRANBY
Bungalow en brique et pierre de 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer au salon. Prix: \$33,000.00. Tél.: 378-3009



GRANBY
Bungalow récent de 5 1/2 pièces, sous-sol prêt à finir, situé dans très beau site exceptionnel, bien divisé. Tél.: 378-3009



**Immeubles
Châtelaine
courtier**
Tél: 378-3009
ou
469-2839

Cartes d'affaires

**PIERRE GIRARDOT
NOTAIRE**
175 RUE DUFFERIN
GRANBY, (514) 372-2211
Bureau également le soir sur rendez-vous

**DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.**
COMPTABLES AGREES
74, rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tél: (514) 372-3347 C.P. 356

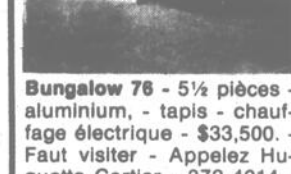
201 PROPRIETES A VENDRE

SAXBY-CORNER: maison canadienne de 8 pièces, piscine creusée, garage double, 1 acre et plus de terrain. Pas d'agent. Tél.: 378-7861 et soir: 378-5205.

IMMEUBLES Beaudry REALTIES Courtiers

St-Etienne Bolton: Terrain de 75 acres avec prairie - bois construction - plantation de 2,000 pins et ruisseau sur flanc de montagne - Faut voir - Appelez Gerald Roy - 372-4014 - rés. 539-1622

Waterloo: Solide bungalow en brique - 6 1/2 pces - 3 c.c. - grand salon au sous-sol - garage - terrain paysagé - Faut voir - Appelez Gerald Roy - 372-4014 - rés. 539-1622



Bungalow 76 - 5 1/2 pièces - aluminium, - tapis - chauffage électrique - \$33,500. - Faut visiter - Appelez Huguette Cartier - 372-4014 - rés. 379-5889



Granby: Maison et site de rével Bungalow 5 1/2 pièces - sous-sol fini - décoration d'un goût exquis - r. sans issue - Prix raisonnable - Appelez Huguette Cartier - 372-4014 - rés. 379-5889



Bungalow brique 25 x 35 - 4 1/2 pièces - chauffage électrique - \$16,000. env. - Appelez Huguette Cartier - 372-4014 - rés. 379-5889



Waterloo: Commerce de monuments opérant sous le nom de Les Monuments Waterloo Enrg établit depuis 30 ans - avec maison de 9 1/2 pces - grand terrain - situé à l'entrée de Waterloo - très bien situé - Prix raisonnable - Appelez Gerald Roy - 372-4014 - rés. 539-1622



Beaufort - Coin Caron: 2 terrains 60 x 90 avec services - \$2,750. chacun - résidence - Appelez Huguette Cartier - 372-4014 - rés. 379-5889



Cantons de l'Est: Ferme 112 arpents avec maison 8 1/2 pièces - bâtisses et équipement en parfait ordre - quota de lait 7,000 lb - \$20,000. - Appelez Huguette Cartier - 372-4014 - rés. 379-5889

Ferme de 88 arpents - avec bâtiments - Appelez Huguette Cartier - 372-4014 - rés. 379-5889

PIERRE MERCURE
directeur
42, Principale, Granby.
372-4014

201 PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE: maison unifamiliale en aluminium, située 217 Foch, Granby, bien située près magasin, école, église, casse. Rénovée à neuf depuis 1 an à l'intérieur et extérieur. Comprend: 4 chambres, salle de couture, 2 chambres de bain, salon, cuisine, système chauffage central élec. aussi au bois. Tapis mur à mur partout. Très belle cour pavée clôturée, garage et remise. Cause de vente: départ. Tél.: 378-1749.

A VENDRE: maisons neuves situées rue Beaumont, 5 1/2 pièces, chauffage électrique. Prêt approuvé par la S.C.H.L. avec aide gouvernementale selon l'acheteur. AUSSI autres maisons à vendre. S'ad: MIRABEL CONSTRUCTION, Tél.: 378-2239 ou à 263-0396.

BUNGALOW: brique, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, salon, salle familiale, salle à manger, cuisine, garage, piscine creusée 20 x 40. Le tout construit sur 2 terrains formant superficie de 31,000 pi. ca. avec beaux gros arbres. Prix \$59,000. meilleure offre, faut vendre vite! J.C. POULIN, COURTIER, 378-7874 ou 372-8034.

GRANBY: bungalow brique, 5 1/2 pièces, foyer dans salon, sous-sol fini à la grandeur, taxes \$575. seulement. Prix seulement \$32,000. Faut vendre cette semaine. IMM. CHATELAIN, courtier, 378-3009 ou 469-2839.

MAISON A VENDRE située rue Cabana, bungalow avec bureau. Pas d'agent. Tél.: 378-7861, jour ou 378-5205, soir.

PLACEMENT J.E.M. INC. nous achetons votre propriété "COMPTANT". Si vous voulez vendre rapidement, appelez-nous: 372-1330 (de 9h. à midi).

Terrasse Bellevue: Des Pluviers; bungalow 1978, 5 1/2 pces, brique, taxes légères, occasion \$36,000.00. Faut voir. J. GUY LOISELLE, AGENT: 378-8461 - 378-3601

Rue Dorchester: 12 de 4 1/2 logements brique 1974, solide construction, classe 32, stationnement asphalté. J. GUY LOISELLE, AGENT: 378-8461 - 378-3601

Rue Roy: cottage déclin d'aluminium, 6 1/2 pces, 4 chambres, sous-sol fini, grand garage, 22 x 37, faites offre.

AGNETTE LANGLOIS, AGENT: 378-8461 - 378-3601

Comme neuf: bungalow brique 1968, 8 1/2 pces, 4 chambres, sous-sol fini, abri d'auto, piscine 27 pi, remise, magnifique terrain 150 x 200 gazonné, taxes \$310.00 seulement, \$43,500.

YVES DESAUTELS, AGENT: 378-8461 - 378-6021

Adamsville: rang Magenta, maison 2 étages, revêtement et fenêtres d'aluminium, pour être déménagée sur autre terrain, prix \$33,500.00.

LOU W. BRINDLE, AGENT: 378-8461 - 378-7308

458 Winchester, bungalow brique et aluminium, 7 1/2 pces, 4 chambres, sous-sol fini, garage double, terrain gazonné et paysagé 60 x 185, taxes \$260.00 seulement

YVES DESAUTELS, AGENT: 378-8461 - 378-6021

Rue Bourget: bungalow style québécois, 3 chambres, construction neuve, grand terrain.

LOU W. BRINDLE, AGENT: 378-8461 - 378-7308

desjardins 25354

25354

25354

25354

25354

201 PROPRIETES A VENDRE

SOUTH-STUKELY, Route 112: 5 pièces, terrain 75 x 172, libre immédiatement, prix \$9,900. Financement disponible. Tél.: 378-5545, le jour ou à 378-0054, le soir.

BUTTON: grande valeur, Domaine de 10 pièces, incluant salle de jeux, foyers en haut et en bas. Terrain de 2 à 3 acres avec petit étang. Tél.: (1) 819-565-7171 de 8h.30 a.m. à 5h. p.m.

202 PROPRIETES A REVENIR A VENDRE

REPRISE DE FINANCE: propriété de 12 logs, donnant revenu \$23,000. par année, construction brique de 10 ans. Prix \$105,000. Comptant \$5,000. Voilà le chancel J.C. POULIN, COURTIER, 378-7874 ou 372-8034.

203 PROPRIETES DESIRABLES

AVONS BESOIN DE Bungalows brique et déclin d'aluminium, situés dans la ville de Granby et le Canton. Construction de qualité. AVONS AUSSI besoin de propriétaires à revenus. Pour un travail sérieux et discret, s'adresser:

LES IMM. CHATELAIN COURTIER 378-3009 ou 469-2839

222 ARGENT A PRETER

Prêts hypothécaires 1ère, 2e, 3e (ville ou campagne) Taux courants - Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. BADEAU & FILS, courtiers.

GUY GALLANT, Agent 105, rue Bouchard Tél.: 372-9030 ou 372-1330

241 APPARTEMENTS A LOUER

"LE CHILLON", appartements, 2 chambres à coucher, meubles, situé 1110 Simonde, face à J.H. Leclerc. Tél.: 534-2840.

201 PROPRIETES A VENDRE



GRANBY
Cottage de 8 pièces, 5 chambres à coucher, terrain de 150 x 170, maison située à la campagne à 3 milles de Granby. Tél.: 378-3009



GRANBY
Bungalow à la campagne de 5 1/2 pièces, construction en brique et pierre terrain 80 x 125, pouvant devenir libre immédiatement. Tél.: 378-3009 ou 469-2839

S'adresser: Immeubles Châtelaine courtier 469-2839 ou 378-3009



247 LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL à louer de 500 pi. ca., chauffé, situé à 576 Dufferin, chemin Ruxton-Pond (près magasin Harvey & Racine). Tél.: 372-2126 ou 372-7474.

256 BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, tout meublé avec dactylos, machine à photocopier, etc., très beau décor. Tél.: 378-7961 ou 378-5205.

BUREAU A LOUER à 358 Principale, Granby, 2e étage, 350' de plancher, installation pour laboratoire, peut aussi servir d'appartement, chauffé, éclairé. Libre. Tél.: 469-3184.

265 ANIMAUX A VENDRE

PENSION POUR CHEVAUX Pension pour chevaux de courses. Facilité de transport. Entraînement si désiré sur piste d'un demi-mille. AUSSI pension pour chevaux de selle. Tél.: 372-2302

271 DIVERS A VENDRE

A VENDRE: mobilier de salon style provincial-français grand fauteuil 4 places et chaise. Tél.: après 6h. p.m. à 372-6630.

POUR VOS LOISIRS: table de pool "Snooker" 6 x 12 de marque "Brunswick", fond ardoise. Valeur à l'état neuf: \$2,500. Vendrai: \$700. Boules et baguettes incluses. Tél.: après 5h. p.m. à 378-2058.

241 APPARTEMENTS A LOUER

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, chauffés, climatisés, TV optionnelle. Situés centre-ville. Prix à partir de \$80. par mois. S'ad.: 255 ave du Parc, app. 1, après 6h. p.m. Tél.: 372-4121.

APP. 2 pièces, moderne, meublé, chauffé, endroit tranquille, bien éclairé, face église St-Benoit. Stationnement. Prix raisonnable. S'ad.: APP. VIENS, 163 St-Antoine Nord, Granby.

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés et 4 1/2 pièces meublés. Taxe d'eau payée. Situés coin Notre-Dame et Robinson. AUSSI, rue Groulx. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter: 433 Laurier, Tél.: 372-9443, ou 378-5973.

APP. 2 1/2 pièces, dans un bas, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, laveuse et sècheuse, entrée privée donnant sur terrasse. \$38. par semaine. Tél.: 378-4511.

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, situés 31 Principale. Meublés, chauffés, éclairés. Tél.: 378-8182.

APP. 3 1/2 pièces, situé rue Evangéline près des Galeries Granby, meublé, chauffé, éclairé, système balayage central, balcon, prise pour auto. \$190. par mois. Libre immédiatement. S'ad.: 99 Bourassa, Tél.: 372-3590.

COWANSVILLE: app. 2 1/2 pièces, situé 327 Church, chauffé, éclairé, stationnement avec prise pour auto. Tél.: 263-5971.

TRES GRAND 5 1/2 pièces, \$175. par mois et un de 4 1/2 pièces à \$165. par mois, entrée laveuse-sècheuse, libre immédiatement. S'ad.: 191, boul. Fortin, app. 1. Tél.: 378-8093.

244 LOGEMENTS A LOUER

67 LORNE, logis à louer, 4 chambres à coucher, salon double, cuisine, salle de bain. Tél.: 372-5238.

APPARTEMENTS A LOUER DES PLUS LUXUEUX A GRANBY: 1, 2, 3 chambres, non meublés, foyer naturel, lave-vaisselle, service de conciergerie. Pour inf.: 372-2824 ou s'ad.: 35 ou 45 St-Michel, Granby.

BROMONT: grand 4 1/2 pièces, situé 2 milles IBM, tapis, eau chaude fournie, déneigement. \$150. par mois. Libre 1er décembre. Tél.: 534-2443.

COWANSVILLE: Logis 4 1/2 pièces, chauffés, eau chaude fournie, la veuse-sècheuse fournies, non meublés, près polyvalente. Couple seulement. Tél.: entre 5h. et 7h. p.m. à 263-3198.

GRAND 4 1/2 pièces, \$150. par mois, remise individuelle, aussi remise à bicyclette, stationnement, prise, près école, garderie et centre d'achats. A 507 Bourget, app. 5, Tél.: 378-4017.

GRAND 4 1/2 pièces, moderne, garage, balcon, remise, installation laveuse-sècheuse. Libre 1er décembre. Près parc industriel. Pas d'enfant. Aucune taxe \$160. Tél.: 375-2070.

GRAND LOGIS 4 1/2 pièces, tapis dans salon et chambres, grande cuisine avec comptoir, chauffage Novelec, entrée laveuse et sècheuse, antenne TV, taxe d'eau incluse. S'ad.: 458 Reynolds app. 2, Tél.: 378-0754.

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, antenne communautaire, prise pour auto, cour déblayée. S'ad.: 653 St-Jacques, app. 3, Tél.: 378-6646.

LOGIS 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, libres immédiatement, chauffage électrique, prise pour auto, antenne communautaire, tapis mur à mur, porte-patio. A 110-112 Wolfe, Bromont, près du golf et centre de ski Bromont. Tél.: 372-3660, ou 534-3485.

LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Inf.: 433 Laurier, Tél.: 372-9443 ou 378-5973.

LOGIS 4 1/2 pièces, tapis, céramique, prise pour auto, déneigement, antenne, chauffage radiant, demi sous-sol. Libre immédiatement. Endroit tranquille. A 60 Fatima, Tél.: 372-7770.

LOGIS 4 1/2 pièces, situé rue Court, près Principale, très propre. Prix raisonnable. Libre 31 janvier. S'ad.: soir, de 6 h. à 10h. p.m. à 372-8823.

LOGIS 4 1/2 pièces, près des Galeries Granby, meublé ou non, prise pour auto, taxe d'eau incluse. \$165. par mois. Libre. S'ad.: 99 Bourassa, Tél.: 372-3590.

LOGIS libre immédiatement, 4 1/2 pièces. Tél.: 372-9116, ou 372-6257.

LOGIS, grand 4 1/2 pièces, situé 2e étage, près église à Ruxton-Pond, maison 2 logs, \$90. par mois. Libre 1er décembre. Tél.: 372-7770.

267 LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL à louer de 500 pi. ca., chauffé, situé à 576 Dufferin, chemin Ruxton-Pond (près magasin Harvey & Racine). Tél.: 372-2126 ou 372-7474.

256 BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, tout meublé avec dactylos, machine à photocopier, etc., très beau décor. Tél.: 378-7961 ou 378-5205.

BUREAU A LOUER à 358 Principale, Granby, 2e étage, 350' de plancher, installation pour laboratoire, peut aussi servir d'appartement, chauffé, éclairé. Libre. Tél.: 469-3184.

265 ANIMAUX A VENDRE

PENSION POUR CHEVAUX Pension pour chevaux de courses. Facilité de transport. Entraînement si désiré sur piste d'un demi-mille. AUSSI pension pour chevaux de selle. Tél.: 372-2302

271 DIVERS A VENDRE

A VENDRE: mobilier de salon style provincial-français grand fauteuil 4 places et chaise. Tél.: après 6h. p.m. à 372-6630.

POUR VOS LOISIRS: table de pool "Snooker" 6 x 12 de marque "Brunswick", fond ardoise. Valeur à l'état neuf: \$2,500. Vendrai: \$700. Boules et baguettes incluses. Tél.: après 5h. p.m. à 378-2058.

273 MACHINERIE A VENDRE

SOLIDE CHARRUE à neige avec système hydraulique pour camion pick-up, prix \$650. AUSSI pick-up 1976, GMC, 1/2 tonne Sierra Classic, 4 roues motrices, 36,000 milles avec volant ajustable, radio am-fm, gros pneus neufs blancs, en parfaite condition. Tél.: 378-1487.

286 DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS terrains subdivisés à la campagne. S'ad.: IMM. CHATELAIN, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

301 PERSONNEL DEMANDE

COMMENCEZ MAINTENANT hommes ou femmes, personnes orientées dans la vente; programme complet d'entraînement donné pour assurer des gains élevés et avancement rapide dans la gestion. Auto nécessaire. Tél.: 372-1742, entre 9h.a.m. et 5h. p.m.

URGENT BESOIN d'hommes et femmes pour distribuer catalogues et prendre commandes. Excellent revenu. Tél.: 372-1742, de 9. a.m. à 5h. p.m.

BESOIN DE 18 PERSONNES

6 Temps plein
12 partiels
— Auto nécessaire
— Bon revenu
— Bienvenue aux étudiants

TÉL: 372-5746

302 TRAVAIL DEMANDE

SECRETAIRE avec 6 ans d'expérience, recherche travail de comptabilité à la maison. Tél.: 372-7466.

343 SERVICES DIVERS

PROPRIETAIRES DE FRAISIERES Pour le paillage de vos fraisiers, consultez: MARIE-GUY FOURNIER, St-Alphonse de Granby. Tél.: 378-0875.

368 CAMIONS

CAMION FORD CUSTOM F 100, bleu 1/2 tonne, 1973, 6 cylindres, standard, radio AM mécanique en parfaite condition. Tél.: 379-5575.

CAMION FORD pick-up, 1/2 tonne, 1974, bas millage. Tél.: 372-2511 (soir).

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, \$1.26, \$1.27; prix de vente, \$1.27; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.34 2-5.

Fromage cheddar: blanc, \$1.26 3-10; coloré, \$1.26 3-5. Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, \$0.74 à \$0.76; pour nourrisserie, \$0.44-\$0.46.

Lait de beurre-en goude: \$0.49 à \$0.56.

Oeufs: prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine, A-extra gros, \$0.97 4-5; A-gros, \$0.93 1-5; A-moyens, \$0.96; A-petits, \$0.62 4-5.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, \$0.95; A-gros, \$0.90; A-moyens, \$0.83; A-petits, \$0.60.

A-peewee, \$0.32. Pommes de terre, prix de gros: nouvelles, Québec, 50 lb, \$2.40 à \$2.50 lb, \$1.10 à \$1.25; 10 lb, \$0.70 à \$0.75; IPE, \$2.50 à \$3.00 pour 50 lb, \$1.40 à \$1.50 pour 20 lb, \$0.75 à \$0.80 pour 10 lb.

MONTREAL (PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Poires: Bartlett, \$15.00 le minot en vrac.

Pommes: Prix minimaux nets, vendus livrés aux détaillants, en vigueur du 5 novembre au 2 décembre 1978. McIntosh, \$8.50 pour huit celloles de 5 lb; \$8.25 pour 12 celloles de 3 lb; \$8.25 pour 9 celloles de 4 lb; gros-seurs 96 et plus, \$12.00; grosseurs 120 et 125, \$11.00; grosseurs 135, 140 et plus

petits, \$10.00; Master 4 x 4, \$5.75; \$7.00 pour 40 lb en vrac; variétés Greening et Cortland, même prix que pour la McIntosh; variété Délicieuses rouges, \$2.50 de plus que pour la McIntosh; Variété Wolf River, \$0.50 de moins que pour la McIntosh. Les prix ci-contre, sont fournis par le Plan conjoint des Producteurs de Pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: \$3.00 pour 25 lb; grosse, \$2.50 à \$3.00 pour 50 lb.

Brocoli: \$3.25 pour 12 sachets de 2 lb. \$7.50 à \$8.11 pour 14.

Carottes: \$6.00 à \$6.50 la boîte de 30 paquets; \$1.40 à \$1.50 pour 25 lb; \$3.75 à \$4.00 pour 24 celloles de 2 lb ou 10 celloles de 5 lb; grosse, \$3.00 à \$3.25 pour 50 lb; mini-carottes, \$5.00 à \$5.50 les 20 celloles de 12 onces.

Chicorée: \$3.50 pour 12 à 16.

Choux de Bruxelles: \$5.25 à \$5.50 pour 12 casseaux de 10 onces.

Choux verts: \$3.00 à \$3.25 pour une caisse de 50 lb; \$2.50 pour \$2.75 pour un sac de 50 lb.

Choux de Savoie: \$4.00 à \$4.25 les 12.

Choux rouge: \$3.50 à \$4.00 pour 12.

Choux chinois: \$3.00 à \$3.50 pour 12.

Choux-fleurs: \$4.00 à \$4.50 pour 12.

Escaroles: \$3.00 à \$3.50 les 12.

Oignons: jaunes moyens, \$2.25 à \$2.50 le 50 lb; jaunes gros, \$3.75 à \$4.00 pour 50 lb; jaunes moyens, \$3.50 à \$4.00 pour 24 celloles de 2 lb ou 10 celloles de 5 lb; jaunes petits, \$0.60 à \$0.75 pour un sac de 10 lb; oignons rouges, \$3.00 à \$3.50 pour un sac de 50 lb; oignons rouges, \$5.00 pour 24 sachets de 2 lb.

Panais: \$5.50 à \$6.00 pour 12 celloles de 2 lb.

Persil: \$1.50 à \$1.75 pour 12 paquets.

Poireaux: \$2.00 pour un paquet de 12.

Radis: \$4.00 pour 30 celloles de 6 onces.

Rutabaga: \$3.50 à \$4.00 pour 50 lb; \$2.00 à \$2.50 pour 25 lb.

Tomates: de serre, \$4.75 à \$5.00 pour 8 lb.

Pommes de terre: \$2.40 à \$2.50 le 50 lb; \$1.00 à \$1.25 le 20 lb; \$0.70 à \$0.75 le 10 lb; grosse ordinaire, \$2.50 à \$2.60 pour 50 lb; rouges, \$2.60 à \$2.80 pour 50 lb. Arrivages: 3,652 sacs de 50 lb.

A L'UNESCO

Le Canada s'objecte

PARIS (AFP) — Le secrétaire d'Etat canadien, M. John Roberts, a prononcé lundi un sévère réquisitoire contre le projet de déclaration sur l'information dont la conférence générale de l'UNESCO sera saisie dans une dizaine de jours.

L'intervention de M. Roberts dans le débat de politique générale a été la plus ferme qu'on ait entendue sur le projet de déclaration depuis le début de la session. "Aux yeux de mes compatriotes, a-t-il dit, la liberté de presse est une conquête trop précieuse pour être exposée aux caprices des gouvernements... Au Canada, a-t-il ajouté, les citoyens n'admettent pas que les hommes politiques ou les fonctionnaires interviennent dans l'activité des organes pour régir, diriger ou corriger."

M. Roberts a reconnu que le projet de déclaration soumis à la conférence se présentait "dans une nouvelle toile plus seyante" que le projet initial d'inspiration soviétique. Mais il exige néanmoins, a-t-il dit, "beaucoup d'ajustements et de retouches." Certes, a-t-il déclaré, la tâche n'est pas au-dessus de nos efforts. Je me demande toutefois si nous aurons le temps de procéder aux remaniements nécessaires durant la présente session.

M. Roberts a suggéré que l'on attende la fin des travaux de la commission McBride sur "Les problèmes de la communication dans la société moderne" pour reprendre le projet à la lumière de ses conclusions.

"Quand il paraît impossible de parvenir à un accord général, a-t-il conclu, mieux vaut reporter à plus tard l'adoption de textes normatifs comme celui du projet à l'étude, par exemple, qui sont condamnés à rester sans suite s'ils sont largement contestés."

Commission McDonald

Un civil déposera

OTTAWA (PC) — L'homme qui a été diplômé de carrière avant d'assumer la direction générale des services de sécurité le 1er janvier 1970. Il a été nommé à ce poste par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Il a pris sa retraite en mars 1973, deux mois après que des agents de la GRC agissant avec son autorisation eurent utilisé, copié et rendu des bandes magnétiques d'ordinateur contenant la liste des membres du Parti québécois et des précisions sur le financement de cette formation politique.

John Kenneth Starnes, le premier civil à prendre la direction des services de sécurité de la GRC, pourrait apporter des éclaircissements sur un sujet qui préoccupe la commission, soit le contrôle exercé par les pouvoirs politiques sur les services de sécurité pendant trois années particulièrement tumultueuses.

Originaire de la métropo-

le, M. Starnes a été diplômé de carrière avant d'assumer la direction générale des services de sécurité le 1er janvier 1970.

Il a été nommé à ce poste par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Il a pris sa retraite en mars 1973, deux mois après que des agents de la GRC agissant avec son autorisation eurent utilisé, copié et rendu des bandes magnétiques d'ordinateur contenant la liste des membres du Parti québécois et des précisions sur le financement de cette formation politique.

Conseil privé

Agé de 60 ans, M. Starnes a déjà affirmé que cette opération avait été décriée sur la foi de renseignements fournis par le Conseil privé, un organisme dont font partie des conseillers supérieurs du premier ministre Trudeau et de son cabinet.

Il est le second témoin majeur appelé à comparaître devant la commission cet automne.

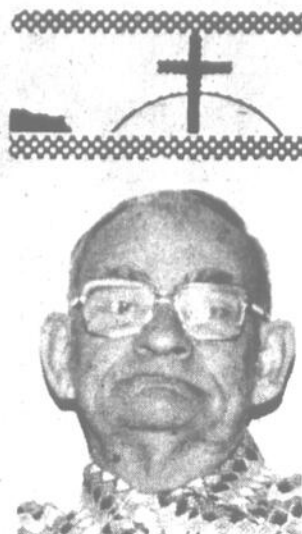
La semaine dernière, l'ancien commissaire de la GRC, M. W. L. Higgitt, 61 ans, a déclaré que Starnes devait savoir à cette époque que la GRC interceptait du courrier de première classe.

En février dernier, M. Starnes avait affirmé devant la commission d'enquête Keable qu'il ignorait tout de ces activités.

En juin 1977, MM. Higgitt et Starnes ont affirmé qu'ils seraient "très surpris" de ne pas avoir informé le solliciteur général de l'époque, M. Jean-Pierre Goyer de la participation de la GRC à une perquisition illégale perpétrée en 1972 dans les bureaux de l'Agence de presse libre du Québec.

Ils croyaient avoir informé M. Goyer à ce sujet au cours d'une réunion tenue le 3 novembre 1972 avec le ministre. M. Goyer a cependant nié avoir été mis au courant.

La semaine dernière, M. Higgitt a produit ses notes personnelles, qui ne faisaient pas allusion au raid contre l'APLQ, même s'il y était question de la rencontre avec M. Goyer.



ROBICHAUD (M. Georges)

A Granby, le 5 novembre 1978, à l'âge de 75 ans est décédé M. Georges Robichaud époux de Lucienne Dubois demeurant au 427 Ste-Cécile. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre. Le convoi funéraire partira du

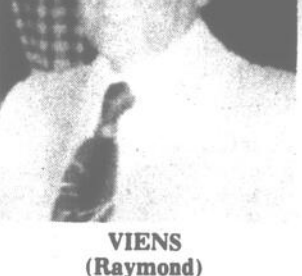
Salon Funéraire Drummond, 31 Drummond, Granby

pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 14 h 30. Inhumation au cimetière rue Dufferin. Outre son épouse il laisse ses enfants, Mme Gertrude Robichaud, St-Césaire; M. Mme Dorilas Pomerleau (Gertrude), Granby; M. Mme Adrien Thomas (Jeannine), Granby; M. Mme Réal Robichaud, Granby; M. Mme Réjean Guillet (Monique), Granby; M. Mme Maurice Côté (Gisèle), Granby; M. Mme Paul Bergeron (Yolande), Granby; sa sœur et son beau frère M. Mme Walter Houle (Marie) Pawtucket R.I., son frère M. Jules Robichaud Pawtucket R.I., ses beaux frères et belles sœurs, Mme Yvonne Dubois Springfield, Mme Rose Ménard, Granby; M. Mme Berthe Lussier, Sherbrooke; M. Mme Jean Dubois, Lévis; M. Mme Roland Languedoc, Granby; M. Mme Maurice Maillois, Québec; M. Albert Giguère, Granby, ainsi que plusieurs petits enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

ROCHELEAU (M. Charles) A Cowansville, le 4 novembre, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Charles Rocheleau, époux de Marguerite Deschamps, demeurant rue James, à Cowansville. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

F. et J.M. Désourdy, 109, rue Williams, Cowansville

pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 14 heures 15. Inhumation au cimetière de Cowansville. outre son épouse, il laisse dans le deuil sa mère, Mme veuve Alcibiade Rocheleau; ses frères et sœurs, M. et Mme Hervé Noisieux (Cécile), de Dunham, Mme Elphège Plouffe (Jeanne), de Cowansville; M. et Mme Philippe Rocheleau, de Dunham; M. et Mme Raymond Giroux (Anne-Marie), de Stanbridge-East; M. et Mme Bernard Rocheleau, de Bromont 2; M. et Mme Jean Loiseleur (Murielle), de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Yvonne Deschamps, de Cowansville; Mme Jeannette Charbonneau, de Cowansville; M. et Mme Ernest Deschamps, de Cowansville; Mme Denise Deschamps, de Cowansville; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.



VIENS (Raymond)

A Sherbrooke, le 6 novembre, à l'âge de 51 ans est décédé M. Raymond Viens époux de Claire Couture demeurant au 465 De Vaudreuil, Granby. Les funérailles auront lieu le jeudi 9 novembre. Le convoi funéraire partira de la Résidence Funéraire J.A. Leclerc Inc. 855 Principale, Granby pour se rendre à l'église St-Luc où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons sont ouverts de 2 à 5 et 7 à 10 heures.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Mme Michel Viens, M. Mme Réjean Viens, M. Mme Robert Viens, M. Mme Marc Viens, Mlle Louise Viens, tous de Granby. Ses frères et sœurs: M. Mme Josaphat Viens, Marieville; M. Mme Rosaire Viens, Marieville; M. Mme André Viens, Ste-Angele-de-Monnoir; Mme Imelda Pratte, Longueuil; M. Mme Doris Phaneuf, Ste-Angele-de-Monnoir; M. Mme René Langlois, Rougemont; M. Mme Jean St-Onge, Milton, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme René Archambault, Notre-Dame-de-Stanbridge, M. Mme Auguste Labonté, Bedford, M. Mme Simonne Couture, Bedford, M. Mme Eucher Couture, Dunham, M. Mme Raymond Couture, Ontario, M. Mme Lucien Beauregard, St-Césaire, 5 petits-enfants.

in memoriam

LAPOINTE (M. Aimé)

A Cowansville, le 5 novembre, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Aimé Lapointe, époux de Régina Leduc, demeurant rue James, à Cowansville. Les funérailles auront lieu le mercredi 8 novembre. Le convoi funéraire partira des salons

F. et J.M. Désourdy, 109, rue Williams, Cowansville

pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse où le service sera célébré à 14 heures 15. Inhumation au cimetière de l'endroit. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils: M. Guy Lapointe et son épouse Louise, Cowansville; deux petits-enfants: Hugues et Catherine Lapointe; ses frères et sœurs: M. et Mme Lucien Perreault (Corinne), Montréal; Mme Lucienne Robert, Montréal; M. et Mme Charles Lapointe, Laval; M. et Mme Paul Lapointe, Montréal; M. et Mme Jos Lapointe, Ste-Rose; M. et Mme Edouard Bertrand (Thérèse), Chomedey; M. Henri Lapointe, Ste-Rose; M. et Mme Raoul Poulette (Rose), Montréal; M. et Mme Laurent Lapointe, Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Soeur Lumilla Leduc, s.s.j., South Junction, Manitoba; M. et Mme Jean-Marie Leduc, Cowansville; M. Laurent Leduc, Cowansville; Mme Marie-Jean Couturier, Cowansville; M. Grégoire Leduc, Adamsville; M. et Mme Laurent Landry, Cowansville; M. Léonidas Patenaude, Cowansville; Mme Alphonse Grenon, Saint-Jean.

ROCHELEAU (M. Charles)

A Cowansville, le 4 novembre, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Charles Rocheleau, époux de Marguerite Deschamps, demeurant rue James, à Cowansville. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

F. et J.M. Désourdy, 109, rue Williams, Cowansville

pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 14 heures 15. Inhumation au cimetière de Cowansville. outre son épouse, il laisse dans le deuil sa mère, Mme veuve Alcibiade Rocheleau; ses frères et sœurs, M. et Mme Hervé Noisieux (Cécile), de Dunham, Mme Elphège Plouffe (Jeanne), de Cowansville; M. et Mme Philippe Rocheleau, de Dunham; M. et Mme Raymond Giroux (Anne-Marie), de Stanbridge-East; M. et Mme Bernard Rocheleau, de Bromont 2; M. et Mme Jean Loiseleur (Murielle), de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Yvonne Deschamps, de Cowansville; Mme Jeannette Charbonneau, de Cowansville; M. et Mme Ernest Deschamps, de Cowansville; Mme Denise Deschamps, de Cowansville; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

FLEURY (M. Azarie)

A Sherbrooke, le 5 novembre 1978, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Azarie Fleury, célibataire, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 novembre. Le convoi funéraire partira de la

Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée, 223, rue Principale, Granby

pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Cowie. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. Il laisse dans

le deuil ses sœurs Mlle Flora Fleury, Montréal, Mlle Marie-Ange Fleury, Granby.

SANTERRE

(Mme veuve Adhémar) A Sutton, le 4 novembre, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Adhémar Santerre, née Clémence Tremblay, demeurant rue Principale Nord, à Sutton. Les funérailles auront lieu le mercredi, 5 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

F. et J.M. Désourdy, 8, rue Principale, Sutton

pour se rendre à l'église St-André de Sutton, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Sutton. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Maurice Hanfield (Marie-Ange), de Montréal; Mme Marguerite Bois, de Montréal; M. et Mme Georges Lacasse (Germaine), de Sutton; M. et Mme Rosaire Tétrault (Madeleine), de St-Damase; M. et Mme Jean-Paul Santerre, de Sutton; M. et Mme André Santerre, de Cowansville; une belle-sœur, Mme Angeline Gamache, de Ste-Clotilde, comté de Châteauguay; ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

LAPLANTE (M. Gilles)

A Saint-Hubert, le 4 novembre, accidentellement, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Gilles Laplante, époux de Cécile Lemire, autrefois de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Les funérailles auront lieu le mercredi 8 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Darche et Fils Inc. 7679 Boulevard Taschereau, Brossard

pour se rendre à l'église Saint-Thomas-de-Villeneuve, à Saint-Hubert. Inhumation au même endroit. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Carl et Patrick; son père, M. Roméo Laplante; ses sœurs M. et Mme Léo Ducharme (Colette) de Granby; M. et Mme Jacques Beauregard (Jeanne-Mance), de Chicoutimi; M. et Mme Robert Levasseur (Jocelyne), de Saint-Hubert ainsi que ses oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces.

BOUTHIETTE (M. René)

A Bonsecours, accidentellement, le 5 novembre, à l'âge de 19 ans, est décédé M. René Bouthiette, fils de M. et Mme Victor Bouthiette, demeurant à Bonsecours. Les funérailles auront lieu le mercredi 8 novembre. Le convoi funéraire partira des salons

Léo-Paul Ledoux Inc. 5034, rue Foster, Waterloo

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bonsecours où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la paroisse. Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: M. Gérard Bouthiette, Montréal; Mlle Madeleine Bouthiette, Bonsecours; M. et Mme Francis Bouthiette, Valcourt; un neveu: Sébastien; ses grands-parents: Mme Philomène Bouthiette, M. et Mme Emile Lapiere; ainsi que plusieurs oncles et tantes.

FLEURISTE

Luc Roy

Francine Roy, prop.

Fleurs pour toutes occasions

120 Principale, Granby

372-5772

FLEURS

GILBERTE LOISELLE

Votre fleuriste

342, Papineau Granby 378-1191

La Voix de l'Est

TARIFS D'ABONNEMENT

	SAMEDI	SEMAINE	ANNÉE
Camelot	\$0.40	\$1.50	\$75.00

Dans les endroits non desservis par camelots

Pays	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	\$8.00	\$18.00	\$36.00	\$70.00
Autre pays	\$12.00	\$35.00	\$65.00	\$125.00

La Voix de l'Est Ltée. Ltée

136, Principale J2B 2V4

Granby, Qué.

Tél. 372-5433

Ne laissez jamais passer une journée sans consulter les **ANNONCES CLASSEES** de votre journal local

ERRATUM VILLE DE GRANBY AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC

RÈGLEMENT NUMÉRO 1210-78

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 16 OCTOBRE 1978 AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE SITUÉ DANS QUELQUE ZONE OU SECTEUR CONTIGUS À LA ZONE C-3 (COMMERCIALE), SOMMAIREMENT DÉLIMITÉE AU NORD, PAR LES LIGNES ARRIÈRE DES LOTS SITUÉS AU NORD DU BOUL. BOIVIN, AU SUD, PAR L'AXE CENTRAL DE LA RUE COWIE ET DE LA RIVIERE YAMASKA, À L'EST, PAR LA LIGNE ARRIÈRE DES LOTS SITUÉS À L'EST DES RUES CHARRON, COURT ET CHURCH ET DES AXES CENTRAUX DES RUES DUFFERIN, YOUNG ET ABERDEEN, À L'OUEST, PAR LES RUES DOLLARD, ST-LOUIS, ALBERT, ST-CHARLES SUD ET LA LIGNE ARRIÈRE DES LOTS SITUÉS À L'OUEST DE LA RUE ST-CHARLES SUD.

AVIS PUBLIC EST DONNE par le soussigné, greffier de cette ville:

1.- Que lors d'une séance ordinaire tenue le 16 octobre 1978, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1210-78, intitulé: "Règlement amendant à nouveau le règlement numéro 674 concernant le zonage et le plan directeur d'urbanisme aux fins de détacher un certain territoire de la zone C-3 dans le secteur du programme d'amélioration de quartiers du parc pour former une nouvelle zone RC (résidentielle multifamiliale), secteur 14-4".

2.- Que la zone C-3 (commerciale) est sommairement délimitée comme suit: au nord par les lignes arrières des lots situés au nord du Boul. Boivin, au sud, par l'axe central de la rue Cowie et de la rivière Yamaska, à l'est, par la ligne arrière des lots situés à l'est des rues Charron, Court, et Church et des axes centraux des rues Dufferin, Young et Aberdeen, à l'ouest, par les rues Dollard, St-Louis, Albert, St-Charles sud et la ligne arrière des lots situés à l'ouest de la rue St-Charles sud.

3.- Que les zones contiguës à la zone C-3 (Commerciale) sont les suivantes: la zone institutionnelle 3, les zones résidentielles multifamiliales, secteurs 15-1 et 15-2, la zone industrielle 2, secteur 3, la zone institutionnelle 5, secteur 11-1, la zone industrielle 2, secteur 4, la zone commerciale 2-1, secteur 11-1, la zone institutionnelle 1, secteur 11-1, les zones résidentielles multifamiliales, secteurs 11-1 et 12-1, la zone institutionnelle 1, secteur 12-1, la zone résidentielle multifamiliale, secteur 12-5, la zone de commerce de gros 1, secteur 1, la zone industrielle 1, secteur 8, la zone industrielle 2, secteur 8, la zone de commerce de gros 1, secteur 2, les zones résidentielles multifamiliales, secteurs 14-3, 14-1, et 14-2, la zone institutionnelle 1, secteur 15-1, la zone résidentielle bifamiliale, secteur 15-1, les zones institutionnelles 1, secteurs 15-5 et 15-4.



* Note: Les numéros inscrits sur le plan sont des numéros civiques.

4.- Que la nouvelle zone RC (résidentielle multifamiliale), secteur 14-4 est sommairement délimitée comme suit: au nord, par la ligne arrière des lots de la rue St-Charles, du Boul. Boivin, de la ligne arrière des lots situés du côté sud du Boul. Boivin, à l'est, par la ligne arrière des lots situés sur le côté ouest de la rue St-Antoine, la rue Phoenix, au sud, par l'Avenue du Parc, la ligne arrière nord des lots de la rue Principale, à l'ouest, par la ligne arrière des lots situés à l'est de la rue St-Charles nord. La zone RC, secteur 14-4 est délimitée telle qu'elle apparaît au plan annexé au règlement numéro 1210-78 concernant le zonage et le plan directeur d'urbanisme dont un extrait est reproduit dans le présent avis.

Que le zonage prévu dans la zone RC, secteur 14-4 permet principalement la construction de maisons unifamiliales, bifamiliales, multifamiliales et d'institutions de la classe 1; les usages, constructions et occupations permis sont plus spécialement décrits au susdit règlement numéro 674 concernant le zonage et le plan directeur d'urbanisme.

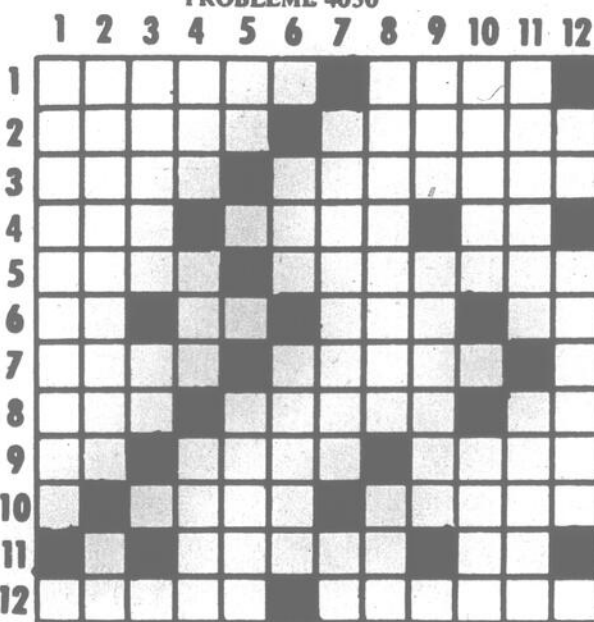
5.- Que les propriétaires, parmi ceux ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 16 octobre 1978 sont habilités à voter sur ce règlement numéro 1210-78 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-A à 398-O de la Loi des Cités et Villes, que ledit règlement numéro 1210-78 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours (5) suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone ou secteur contigus à la zone C-3 (commerciale) par au moins douze propriétaires (12) habilités à signer sur le règlement en raison d'un immeuble situé dans telle zone ou secteur contigus ou par la majorité des propriétaires de ces zones ou secteurs contigus, si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

DONNE A GRANBY, QUE., en ce 18 octobre 1978.

Donat Brosseau, Greffier.

M CROISÉS T S

PROBLEME 4050



HORIZONTELEMENT

- 1-Art de la navigation sur la mer. — Divan.
- 2-Espace sablé. — Tables pour les sacrifices.
- 3-Riv. de France. — Empêcher de marcher.
- 4-Utile à la cuisinière. — On s'en sert à la guerre. — Dans.
- 5-Présentement. — Tristes.
- 6-Nég. — Seul. — Roue à gorge d'une poule. — Aussi.
- 7-Masse de neige durcie. — Achever.
- 8-Nommé. — Pièce de vaisselle (pl.). — Toi.
- 9-En les. — Fait d'abuser avec violence d'une fille ou d'une femme. — Traces de l'animal.
- 10-Altier. — Hurler.
- 11-Assassin. — Consonnes.
- 12-Nom scientifique des laïches. — Eloignement de tout péril.

VERTICALEMENT

- 1-Ensemble des gens vivants dans la même maison (pl.).
- 2-Qui appartient aux artères. — Fleuve de France.
- 3-Ch. -1 de c. (Gironde). — Accueilli.
- 4-Riv. d'Allemagne. — Transpire. — Qui se meut avec célérité.
- 5-Nég. — Qui a de l'affection et du respect pour les choses de la religion.
- 6-Port dans l'île de Té. — Ensemble des plantes qui croissent dans une région.
- 7-Recueil d'armoiries. — Usage.
- 8-Indubitablement. — Non cuit.
- 9-Soustrait. — Poser ses livres sur.
- 10-C

Des grèves en URSS

MOSCOU (AFP) — Des grèves se seraient produites au début du mois d'octobre dans plusieurs villes de la République autonome soviétique d'Abkhazie, notamment dans la capitale Soukhoumi, dans les mines de Tkvarcheli et les kolkhozes de Goudaouta, apprend-on lundi à Moscou.

La République autonome d'Abkhazie, rattachée à la Géorgie, a une population de 500.000 habitants, dont un tiers de Géorgiens, alors que les Abkhazes ne forment qu'un huitième de la population.

L'opposition de la population à l'établissement de nouveaux Géorgiens en Abkhazie, ainsi que son vœu de voir l'actuel président du Conseil des ministres, M. Avtandil Sakvarelidze, remplacé par une personne née dans la République, seraient à l'origine de ces grèves. Celles-ci, selon des rumeurs circulant à Moscou, auraient fait un mort.

Les frictions entre Abkhazes et Géorgiens avaient fait l'objet en mai dernier d'un discours du secrétaire du Comité central du PC soviétique Ivan Kapitonov, qui avait alors critiqué ceux qui désiraient détacher l'Abkhazie de la Géorgie pour l'incorporer dans la République de Russie.

Trafic d'armes

LONDRES (AFP) — Des obus américains à longue portée auraient été livrés à l'Afrique du Sud en 1977, en violation des sanctions des Nations-Unies, affirme lundi le journal britannique The Times.

Selon le journal, qui cite comme source un reportage télévisé de la BBC devant être diffusé lundi soir, ces obus ont notamment été transportés à bord d'un navire ouest-allemand, le Tugeland, dont le port d'attache est Hambourg.

Les munitions, ajoute le journal, ont transité par l'île antillaise d'Antigua, l'un des quatre Etats associés à la Grande-Bretagne. Le représentant adjoint britannique dans l'île, M. Ian George Thow, se serait engagé auprès du Premier ministre d'Antigua, M. Vere Bird, à couvrir ce trafic d'obus en cas d'enquête des Nations-Unies, précise The Times.

Le journal indique qu'environ 40.000 obus de 155 mm, ainsi que de l'équipement de maintenance fabriqué par la firme Space Research Corporation, dont le siège est situé à la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, ont déjà été livrés à l'Afrique du Sud.

Chinois au Cambodge

WASHINGTON (AP) — Selon les services de renseignements américains, les Chinois aident le Cambodge à construire un nouvel aéroport capable d'accueillir des avions à réaction et des bombardiers.

L'aéroport, construit au nord-ouest de Phnom Penh, devrait être terminé dans les prochains mois. Les services de renseignement américains pensent que les Chinois pourraient alors fournir aux Cambodgiens les avions de combat à réaction qui leur font actuellement défaut.

L'aviation vietnamienne, fortement dotée en avions de fabrication soviétique et américaine, a bénéficié jusqu'ici d'une supériorité aérienne totale lors des incidents frontaliers avec le Cambodge. La petite armée de l'air cambodgienne compte surtout des avions légers à hélice.

Les Chinois ont déjà fourni au Cambodge de l'artillerie, des armes de défense anti-aérienne, des blindés et des camions. Mais les services américains doutent que les Chinois s'engagent eux-mêmes à grande échelle dans le conflit frontalier khméro-vietnamien.

La saison des pluies finissant, les Vietnamiens pourraient être tentés de lancer de nouvelles opérations contre le Cambodge, estime la CIA. Selon ses derniers renseignements, les Vietnamiens auraient massé près de 12 divisions avec plus de 100.000 hommes, face à 30.000 ou 40.000 soldats cambodgiens.

Amin le débile...

NAIROBI (AP) — Le président du Kenya Daniel Arap Moi a demandé à l'Ouganda de retirer ses forces qui occupent une bande de territoire tanzanien, et d'accepter une médiation de l'OUA.

A Dar-es-Salaam, par ailleurs, le journal gouvernemental tanzanien Daily News écrit que la Tanzanie est déterminée à mettre fin au pouvoir du président Idi Amin Dada en Ouganda.

Le journal déclare dans un éditorial: "Jusqu'à lundi dernier, le peuple de ce pays acceptait de supporter le débile comme un voisin dont on déteste les propos et les actes, mais dont la destinée devait être décidée par les Ougandais eux-mêmes."

"Le fait qu'il ait ordonné à ses soldats de tuer nos gens et d'occuper une partie de notre territoire rend nécessaire que nous le traitions d'une manière qui mette un terme à sa triste histoire".

Une fresque historique

PARIS (AFP) — L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne, exilé aux Etats-Unis, prépare une nouvelle fresque historique monumentale, "La roue rouge", dont on ignore encore la date de publication, révèle lundi à Paris l'hebdomadaire "La pensée russe".

Deux volumes de cette nouvelle fresque, qui en comprendra huit, sont déjà parus: les deux tomes d'"Août 14".

On précise de source proche de l'écrivain, que ce dernier travaille sur les manuscrits des six derniers volumes, qui couvriront la période 1916-1917, sur la base de documents en provenance d'universités américaines et de textes de témoins oculaires des événements de cette époque, qui lui ont été envoyés par des Russes réfugiés dans de nombreux pays du monde.

La revue en langue russe annonce également la prochaine sortie en librairie des neuf premiers volumes en russe des œuvres complètes de l'écrivain, dans leur version revue par l'auteur.

Face à sa crise intérieure

Le chah d'Iran demande le soutien du peuple

TEHERAN (AP) — Des incidents isolés ont éclaté lundi matin dans plusieurs quartiers de Téhéran, notamment près de l'Université des soldats, qui ont été chargés de garder les édifices publics et les ambassades, ont reçu l'ordre d'être fermes avec les émeutiers.

Par ailleurs, de nombreux journalistes ont refusé de se rendre à leurs bureaux pour travailler sous le contrôle de l'Armée. La police militaire recherchait une trentaine de journalistes accusés d'incitation à l'agitation. Cinq responsables de trois grands quotidiens ont été arrêtés à l'aube.

Entre-temps, le chah a lancé un appel pressant aux Iraniens, leur demandant de garder leur calme et promettant que "les erreurs passées ne se répéteront pas".

S'adressant pendant dix minutes au pays dans une allocution radiodiffusée, le chah a déclaré que la désignation d'un gouvernement provisoire après l'échec des tentatives pour constituer un gouvernement de coalition.

Il a également promis que les actes illégaux, la cruauté et la corruption sont des choses du passé et seront bientôt supprimés à tout prix. Evoquant les grèves, le chah a admis que la plupart étaient justifiées. Il a ajouté:

"Les assassinats et le chaos dans de nombreuses régions du pays ont atteint un tel degré qu'ils menacent l'indépendance du pays. Les événements déplorables de dimanche, qui ont livré la capitale aux

flammas, ont provoqué la démission du gouvernement. Afin d'empêcher de nouveaux désordres et de nouveaux morts, et afin d'établir l'ordre, j'ai fait de mon mieux pour constituer un gouvernement de coalition, mais sans succès. Par conséquent, j'ai été contraint de désigner un gouvernement militaire temporaire".

"Je sais qu'au nom d'empêcher le chaos et l'agitation, il est possible que les erreurs passées de la répression se répètent, qu'également au nom des intérêts nationaux l'alliance entre la corruption financière et la corruption politique puisse être instaurée. Mais en tant que votre roi qui a prêté serment de protéger la souveraineté du pays, l'unité nationale et la religion chiite, je prête une

nouvelle fois serment en présence du peuple d'Iran de garantir que les erreurs passées de l'illégalité, de la cruauté et de la corruption ne se renouvelleront pas", a souligné le chah.

Il a ajouté qu'il garantissait également que tout gouvernement futur "sera fondé sur les principes de la constitution, la justice sociale et la volonté populaire. Cette loi et cet ordre doivent être instaurés avec votre coopération pour que le prochain gouvernement puisse commencer son travail le plus tôt possible afin d'établir la liberté, d'appliquer les réformes et en particulier d'organiser des élections libres".

Le souverain a invité les dirigeants religieux à guider le peuple vers la loi et l'ordre "afin de sauvegarder la seule nation chiite du monde", et il a demandé à la jeunesse "de ne pas conduire le pays à un bain de sang".

Le chah avait réuni en matinée dans son palais de Niavaran le nouveau gouvernement dirigé par le général Gholam Reza Azhari.

A l'exception d'un civil, le ministre des Affaires étrangères Amir Khosro Afshar qui occupait déjà ce poste dans le gouvernement précédent, le nouveau cabinet est composé de militaires.

Selon les observateurs, la nomination du général à la tête du gouvernement n'est pas une décision provisoire. Toutefois, le chah aurait l'intention de maintenir sa promesse d'élections libres pour une nouvelle Assemblée nationale en juin.

Le général Gholam Reza Azhari, 61 ans, est considéré comme un ferme partisan de la dynastie et des institutions. Il a la réputation d'être un Musulman pieux appartenant à la secte shiite, qui représente 90 pour cent des 34 millions d'Iraniens.

Le général est issu de l'Ecole de Guerre iranienne et a suivi des cours militaires aux Etats-Unis. Il est également connu pour ses qualités d'administrateur et n'aurait aucun lien avec les milieux d'affaires.

La décision du chah de le désigner à la tête du nouveau gouvernement a été prise après huit heures de consultations intenses avec ses conseillers, alors que l'émeute grondait dans la rue et menaçait de tourner à l'insurrection. Le chah s'est résolu à la solution des militaires après le rejet de ses tentatives d'ouverture par l'opposition politique et religieuse.

Camp à régime spécial

Esclavage dans les camps de prisonniers

MOSCOU (AFP) — Un prisonnier du camp à régime spécial de Sosnovka (Mordovie—nord-est de Moscou) dénonce "l'esclavage" à l'intérieur des camps soviétiques, dans une lettre parvenue récemment à l'académicien Andrei Sakharov, chef de file de la dissidence en URSS, apprend-on lundi à Moscou.

L'administration des camps punit les détenus avec arbitraire et souvent sans motif, ce qui provoque fréquemment des grèves de la faim et des refus de travail, indique l'auteur de cette lettre, qui désire conserver l'anonymat, mais dont l'identité est connue de M. Sakharov.

"De nombreux détenus sont affectés au polissage du verre au papier émeri dans un atelier où n'existe aucune ventilation satisfaisante, écrit-il. Les débris de verre rentrent dans la peau, giclent sur la figure et coupent terriblement les doigts des prisonniers".

L'auteur dénonce l'exploitation de la "main d'oeuvre bon marché et mobile" que constituent les prisonniers et

son utilisation dans les travaux les plus malsains et épuisants, sans protection, sans alimentation normale et pratiquement sans soins médicaux.

"La nourriture est dégoûtante, faite de produits pourris, ce qui provoque de nombreuses maladies", précise l'auteur, qui ajoute que le seul infirmier en permanence au camp est un ancien policier, "incapable de faire la différence entre un mal de tête et un furoncle".

"Les normes sanitaires ne sont pas respectées dans le camp: les bâtiments reposent sur des marais, l'eau froide tombe sur des rats crevés dans les douches", souligne encore la lettre.

Plusieurs dissidents connus se trouvent dans le camp de Sosnovka, parmi lesquels Alexandre Guinzbourg, condamné en juillet dernier à 8 ans de camp à régime spécial, et Oleg Tikhy, membre du groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki, condamné à 10 ans de camp à régime sévère en juin 1977.

Il y a 40 ans

Le martyr des Juifs commençait en Europe

BONN (AFP) — Il y a 40 ans, le 9 novembre 1938, le long et sanglant martyre des Juifs allemands commençait dans la lueur des synagogues embrasées et le fracas des vitrines brisées.

Méthodiquement programmé par les dirigeants hitlériens à tous les échelons de la hiérarchie du Parti national-socialiste, ce pogrome s'étendit en quelques heures à toute l'Allemagne et marque le début d'un génocide qui ne devait se terminer qu'avec l'effondrement du "reich millénaire" en 1945.

Le prétexte avait été fourni aux organisateurs par un attentat contre un membre de l'ambassade d'Allemagne à Paris. Un jeune juif allemand, d'origine polonaise, Herschel Grynszpan, avait abattu de plusieurs coups de pistolet, le 7 novembre, le conseiller de légation Ernst von Rath. Il venait d'apprendre que ses parents figuraient parmi plusieurs milliers de Juifs d'origine polonaise que les autorités nazies avaient expulsés à destination de la Pologne.

Le diplomate hitlérien succomba à ses blessures dans la journée du 9 novembre. Au même moment, la vieille garde du Parti national-socialiste était réunie à Munich pour célébrer avec le feldmaréchal Hitler l'anniversaire de son putsch manqué de 1923.

Dans son discours, le ministre de la Propagande Josef Goebbels lance un appel à la vengeance contre les Juifs allemands en les accusant notamment de faire cause commune avec l'étranger pour déclencher une guerre contre l'Allemagne.

Il n'en fallut pas plus pour que des actions "spontanées" fussent organisées un peu partout dans le pays sous l'im-

pulsion des dirigeants locaux alertés par des appels téléphoniques des chefs nazis réunis à Munich. A l'exemple de ce qui s'était passé dès la veille dans plusieurs localités de Hesse et de Prusse, les formations des SA (groupes de choc du parti nazi) se rassemblèrent tard dans la soirée sur les places publiques pour tenir des meetings de protestation et se lancer ensuite à l'assaut des synagogues ainsi que des magasins et des maisons ou logements appartenant à des Juifs.

Dévastations

Les membres des SA et des SS mirent d'abord le feu aux synagogues et empêchèrent les pompiers de combattre les incendies, les autorisant simplement à protéger les immeubles des environs. Puis, les meutes déchaînées se ruèrent sur les magasins Juifs, brisèrent les vitrines et démolirent les objets exposés aussi bien que les stocks. Enfin, par petits groupes, des hitlériens en uniforme et en civil pénétrèrent dans les magasins et logements Israéliens pour jeter le mobilier dans la rue, dévaster l'intérieur et arrêter les occupants.

Le bilan de la "nuit de cristal"—ainsi dénommée à cause du verre spécial utilisé pour les vitrines des magasins—fut effrayant: 91 Juifs allemands massacrés, plus de 20.000 autres arrêtés et dirigés immédiatement sur les camps de concentration de Dachau, Buchenwald et Sachsenhausen, 267 synagogues incendiées et détruites, au moins 7.500 magasins dévastés et en partie pillés et des dégâts purement matériels estimés à plusieurs centaines de millions de marks de l'époque.

Les recherches historiques entreprises après la Guerre ont fait ressortir que ces "actions spontanées" du "peuple en colère" avaient été méthodiquement préparées. Dans la journée du 9 novembre, le chef de la Gestapo, Hermann Müller, avait envoyé un message à tous ses subordonnés pour les prévenir: "Des actions auront lieu sous peu dans toute l'Allemagne contre les Juifs et surtout contre leurs synagogues. Il convient de ne pas les gêner... je vous demande de préparer l'arrestation de quelque 20.000 à 30.000 Juifs sur l'ensemble du territoire du reich. Ordre de choisir de préférence des Juifs aisés".

On a retrouvé également un ordre du jour du groupe des SA Nordsee (région de la mer du Nord) qui dit entre autres: "Tous les magasins Juifs doivent être immédiatement détruits par des SA en uniforme... les synagogues Juives doivent être incendiées. Interdiction aux pompiers d'intervenir. Même consigne pour les forces de police... Tous les Juifs doivent être désarmés. En cas de résistance, les abattre sans sommation".

Rate Il ne fait guère de dou-

La Voix de l'Est

Au coeur d'une région prospère

le médium publicitaire

No 1

Carrières et Professions

SUPERVISEUR D'ENTRETIEN

Manufacturier de contenants plastiques situé dans les Cantons de l'est, est à la recherche d'un individu agressif et responsable pour superviser notre département de maintenance.

Expérience dans le domaine de la fabrication de contenants moulés sera un atout.

Salaire à discuter, selon expérience

Envoyer votre demande au:

Directeur du Personnel
C.P. 818
Drummondville, P.Q. G2B 6X1

KARHU PINSO CANADA LITEC TECHNICIEN

(contrôle de qualité)

Exigences:
— 25 ans ou plus avec expérience dans l'industrie. S.V.P. Envoyez votre demande ou présentez-vous à:

110 Lauder
Cowansville
Demandez: Jacques Lemay

QUALITY CONTROL TECHNICIEN

Qualifications:
— 25 years old or more with industrial background. Please send your application or present yourself at:

110 Lauder
Cowansville
Ask for: Jacques Lemay

MECANICIEN DE MACHINES FIXES

EXIGENCES:
Devra détenir un certificat de 3e Classe du Ministère du Travail

HEURES DE TRAVAIL:
Devra travailler sur des équipes rotatives

SALAIRE:
Selon la convention collective en vigueur.

Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

JACQUES TARDIF
Surintendant du personnel
Les Tapis Peeters Limitée,
677, rue Douville
Granby, P.Q.
Tél.: 378-8414

COMPTABLE EN PRIX DE REVIENT

Nous recherchons un candidat pour prendre en charge la comptabilité de prix de revient d'une industrie.

Le candidat doit détenir depuis moins de 2 ans un diplôme universitaire de 1er ou 2e cycle.

Salaire à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.P. 40
Rougemont P.Q.